

DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES
ET DE LEURS HABITANTS



20
21

Sommaire

EDITORIAL.....	4
Présentation de Pizzorno Environnement.....	5
Pizzorno Environnement en quelques chiffres.....	6
Faits marquants 2021.....	7
1.UN ACTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	8
Présentation du modèle d'affaires.....	8
Représentation visuelle du modèle d'affaires.....	10
2.UNE STRATÉGIE RSE ADRESSANT NOS ENJEUX MATÉRIELS.....	12
2.1.Les enjeux RSE matériels pour Pizzorno Environnement.....	12
L'analyse de matérialité.....	12
Les résultats de l'analyse de matérialité.....	12
2.2.Les risques et opportunités associés.....	13
Présentation des risques & opportunités extra-financiers et des politiques et mesures de maîtrise.....	14
2.3.La stratégie RSE de PIZZORNO Environnement.....	21
Les axes et engagements de la Stratégie RSE.....	21
La contribution du Groupe aux Objectifs de Développement Durable.....	22
3.CRÉER ENSEMBLE DE LA VALEUR ET DES RELATIONS DE CONFIANCE.....	24
3.1.Fournir des solutions innovantes et de proximité répondant aux exigences de nos clients et améliorant la qualité de vie.....	24
Veiller à la qualité, innover et se digitaliser pour mieux satisfaire les clients.....	24
Proposer des solutions qui améliorent la qualité des lieux de vie.....	26
Garantir la protection et gestions des données informatiques des clients.....	27
3.2.Agir de façon éthique et responsable.....	28
Une gouvernance transparente et pérenne.....	28
Garantir l'éthique et lutter contre la corruption.....	29
Démarche d'achats responsables.....	30
3.3.Dialoguer avec nos parties prenantes.....	31
L'approche de Pizzorno Environnement.....	31
Cartographie des parties prenantes et des modes de dialogue.....	31
4.CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE TOUT EN OPTIMISANT SON EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE.....	32
4.1.Promouvoir l'économie circulaire, les modes de consommations responsables et l'écologie industrielle territoriale.....	32
Accroître le potentiel de recyclage et la valorisation matière.....	33
Développer l'éco-citoyenneté et les modes de consommation responsables.....	36
Partenariats pour une écologie industrielle et territoriale.....	37
4.2.Gérer les activités dans le respect de l'environnement et préserver les ressources.....	38
Préserver l'environnement et gérer durablement les ressources.....	38
Prévenir les nuisances.....	42
Assurer la traçabilité des déchets.....	43
Développer une mobilité durable et sûre.....	44

4.3.Atténuer et s'adapter au changement climatique.....	44
Activités éligibles au titre de la Taxinomie européenne.....	45
Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.....	47
Adapter les offres et opérations du Groupe aux effets du changement climatique.....	52

5.DÉVELOPPER ET PROTÉGER LES COLLABORATEURS ET LES TERRITOIRES

D'IMPLANTATION.....53

5.1.Favoriser l'emploi et la cohésion sociale.....	53
Les effectifs et l'organisation du travail.....	53
La diversité et l'égalité professionnelle.....	53
Maintenir le dialogue et la cohésion sociale.....	55
5.2.Développer le capital humain.....	56
Attraction et rétention des talents.....	56
Formation et gestion des compétences des collaborateurs.....	57
5.3.Préserver la santé, le bien-être et la sécurité des collaborateurs.....	58
Renforcer la culture de sécurité au travail du Groupe.....	58
Améliorer le bien-être des collaborateurs.....	60
5.4.Contribuer au développement des territoires.....	61
L'inclusion sociale et l'insertion économique.....	62
Mécénat et partenariats associatifs.....	63

6. INDICATEURS DE PERFORMANCE ET NOTE MÉTHODOLOGIQUE.....64

6.1.Note méthodologique.....	64
Les filiales du Groupe Pizzorno Environnement.....	64
Analyse de matérialité et des risques et opportunités principaux liés au développement durable de Pizzorno Environnement.....	64
Périmètre de reporting et vérification des informations extra-financières.....	65
6.2.Tableaux des indicateurs de la performance extra-financière.....	66
6.3 Tableau de correspondance avec les 10 principes du Global Compact des Nations Unies.....	77

7. RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION GROUPE - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021.....78

Editorial

Alors que la pandémie remplit le quotidien d'incertitudes depuis maintenant deux ans, Pizzorno Environnement continue d'œuvrer en faveur du développement de la transition écologique des territoires et de l'économie circulaire. En 2021, et alors que notre Groupe perfectionne depuis cinquante ans nos expertises dans les métiers de la gestion du déchet, nous avons pris la décision de faire évoluer notre modèle d'affaire pour l'inscrire dans une logique d'efficacité globale en cohérence avec les enjeux environnementaux d'aujourd'hui, notamment, la prévention de la production de déchets. Nous avons fait également évoluer notre périmètre d'activité avec une offre commerciale adaptée aux entreprises et aux particuliers, PEP'S pour Pizzorno Environnement Professionnels Services, accompagnant ainsi l'ensemble des acteurs dans la transition écologique. Nos choix audacieux et nécessaires sont guidés par l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique et l'avènement de la transition vers une économie bas carbone. Nos activités sont en effet déterminantes pour réduire la quantité de déchets produits mais également pour optimiser la valorisation des déchets restants et stocker les déchets ultimes dans les meilleures conditions de respect et préservation de l'environnement et des écosystèmes.

La crise sanitaire a également mis en lumière l'importance de nos services assurés par le Groupe en matière de salubrité et d'amélioration de la qualité des lieux de vie. Elle a par ailleurs ouvert la porte à de nouvelles ambitions de développement en partenariat avec un acteur dont nous partageons l'expertise et les valeurs, Paprec, qui a acquis 20% du capital. Nous affirmons ainsi notre confiance en l'avenir et la pertinence de nos activités dans la résolution des défis posés par le développement durable.

Pizzorno Environnement s'inscrit résolument dans le monde d'après et continuera d'accompagner ses clients et leurs territoires dans l'amélioration de la performance environnementale, jouant un rôle de catalyseur de la transition écologique. Nous nous engageons désormais sur des sujets tels que le développement de l'éco-citoyenneté et des modes de consommations responsables avec un principe clé : le meilleur déchet est celui qu'on ne génère pas. Un postulat qui peut surprendre pour notre entreprise dont le modèle économique a été longtemps basé sur le volume de déchets collectés. Pour autant, nous savons évoluer avec notre temps et inviter l'ensemble des acteurs à co-construire les solutions de demain, respectueuse de l'environnement et des êtres humains.

Nous affirmons notre engagement en faveur d'un développement durable au travers de notre adhésion, depuis 2008, au Global Compact des Nations Unies et dans la promesse renouvelée d'en mettre en œuvre les 10 principes. Cet engagement se traduit également par la contribution de la stratégie de responsabilité sociale d'entreprise aux Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies.



FRÉDÉRIC DEVALLE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long tail.

Présentation de Pizzorno Environnement

Pizzorno Environnement est une entreprise familiale indépendante fondée à Draguignan en 1974 par Francis Pizzorno. Le Groupe s'est développé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avant de s'implanter dans les métropoles de Paris, Lyon, ou encore Marseille et Nice. Il est également présent au Maroc depuis 23 ans.

Porté par l'engagement de son fondateur en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des territoires, le Groupe traduit cet héritage dans sa raison d'être : « accompagner la transition écologique des territoires et de leurs habitants ». A travers l'ensemble de ses activités de propreté urbaine, de collecte, de prévention, de valorisation et traitement des déchets, Pizzorno Environnement est un acteur du développement de l'économie circulaire sur ses territoires d'implantation.

Pizzorno Environnement se développe autour de trois axes stratégiques alignés avec la stratégie RSE, qui participent à l'atteinte des objectifs fixés par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte en France (LTECV) et la loi n° 2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire.



Innover pour favoriser la transition écologique des territoires et investir dans de nouvelles technologies toujours plus respectueuses de l'environnement et des Hommes

Axe 1



Rationaliser le portefeuille de clients, se recentrer sur ses activités en France et pérenniser son ancrage local à travers le renouvellement des contrats

Axe 2



Développer le capital humain par la formation et la transmission des savoirs

Axe 3

Pizzorno Environnement en quelques chiffres

216 M€ de contrats dont 186 M€ liés à des renouvellement et 30 M€ associés à de nouveaux contrats	81,1% de renouvellement de contrats en France 95,1% en région PACA en termes de chiffre d'affaires	Carnet de commandes de 629,7 M€*
1 nouvel actionnaire Paprec Holding, détenant 20% du capital de Pizzorno Environnement et 13,7% des droits de vote	1 nouveau membre au Conseil d'administration, Monsieur Mathieu Petithuguenin, remplaçant Monsieur François Devalle	2252 collaborateurs dont 9% éligibles « insertion »
8 sites industriels 28 agences	1378 véhicules dont 23% de véhicules propres sur le territoire français	5,2 millions d'habitants desservis

**Incluant 51% de l'activité Zéphire, soit 119,3% M€ - Société détenue à 51% par le Groupe, sans impact sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe et intégré selon la méthode de la mise en équivalence*



Faits marquants 2021



- PIZZORNO Environnement classé parmi les meilleurs employeurs de France du secteur environnement selon le magazine Capital
- PIZZORNO Environnement soutien l'association CORAIL et son engagement en faveur de l'insertion professionnelle.
- Promotion de la nouvelle offre commerciale PEP'S, le service de gestion des déchets dédié aux professionnels et aux particuliers
- Inauguration de la nouvelle déchetterie de Fréjus après 5 mois de travaux de modernisation
- Pizzorno Environnement participe au World Clean up Day dans plusieurs communes
- Le Groupe participe au salon Pollutec, événement mondial d'innovation environnementale
- Acquisition par Paprec de 20% des actions de Pizzorno Environnement



Chèques cadeaux Corail



Nouvelle offre commerciale Pep's



Journée mondiale des océans



Déchetterie de Fréjus



World Clean up Day



Salon Pollutec

1. Un acteur de l'économie circulaire

Présentation du modèle d'affaires

L'offre commerciale de Pizzorno Environnement, destinée tant aux collectivités qu'aux entreprises, couvre l'ensemble des

Pôle Services

Prévention



Participer à l'évitement et au détournement de la production de déchets

Collecte



Collecter les déchets ménagers et les matières valorisables

Propreté



Garantir la propreté des lieux de vie

Assainissement



Proposer des services spécialisés d'assainissement et gestion des déchets liquides

Transport



Organiser le transport des déchets et matières valorisables entre les exploitations et les centres de traitement et de valorisation

Le Groupe évolue dans un environnement réglementaire dont les exigences sont sans cesse renforcées du point de vue des opérations de prévention et de gestion des déchets ainsi que des contrats les encadrant. Afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients le Groupe veille à adapter son offre de service.

Il a ainsi créé un service axé sur la prévention de la production de déchets et une offre commerciale adaptée aux entreprises et aux particuliers, PEP'S (Pizzorno Environnement Professionnels Services).



métiers du déchet : la prévention, la collecte, le nettoyage, la valorisation et le traitement.

Pôle Industrie

Centre de tri



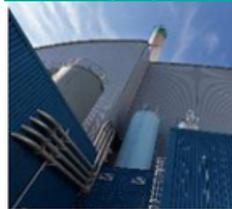
Trier les matières réceptionnées pour les orienter vers les filières de recyclage

Centre de valorisation



Traiter les biodéchets pour produire un compost normé utilisé en agriculture locale

Unité de valorisation énergétique



Traiter les déchets ménagers pour produire de l'électricité et de la chaleur distribuée en réseau de chauffage

Installation de stockage de déchets ultimes non dangereux



Traiter les déchets ultimes non valorisables

Pizzorno Environnement est une entreprise multi-locale engagée dans le développement de l'économie de ses territoires d'implantation, notamment à travers la création et le maintien d'emplois non délocalisables, ainsi qu'au travers de sa démarche d'achats qui privilégie les fournisseurs locaux et régionaux. A travers son modèle d'affaires, le Groupe contribue au développement de l'économie circulaire, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Il se place en catalyseur de la transition écologique des territoires.



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Accompagner la transition écologique des territoires et de leurs habitants



NOS MISSIONS

- Proposer des services, des solutions de gestion des déchets qui concourent à l'amélioration d'un cadre de vie des citoyens.
- Déployer des solutions de valorisation qui participent au développement de l'économie circulaire.
- Contribuer à la réduction des déchets par la prévention et la sensibilisation.

Notre modèle de création de valeur

NOS RESSOURCES**

Diversité de nos collaborateurs

2 252
collaborateurs*

204
salariés éligibles
"insertion"

89/100
index égalité
Hommes / Femmes

Actifs industriels et équipement innovants



8 sites
industriels et
28 agences*



23%
de véhicules propres
1 378
véhicules*

Solidité Financière

165,6 K€
capitaux permanents*

208,3 M€
chiffre d'affaires*

Consommation responsable

Consommation d'eau

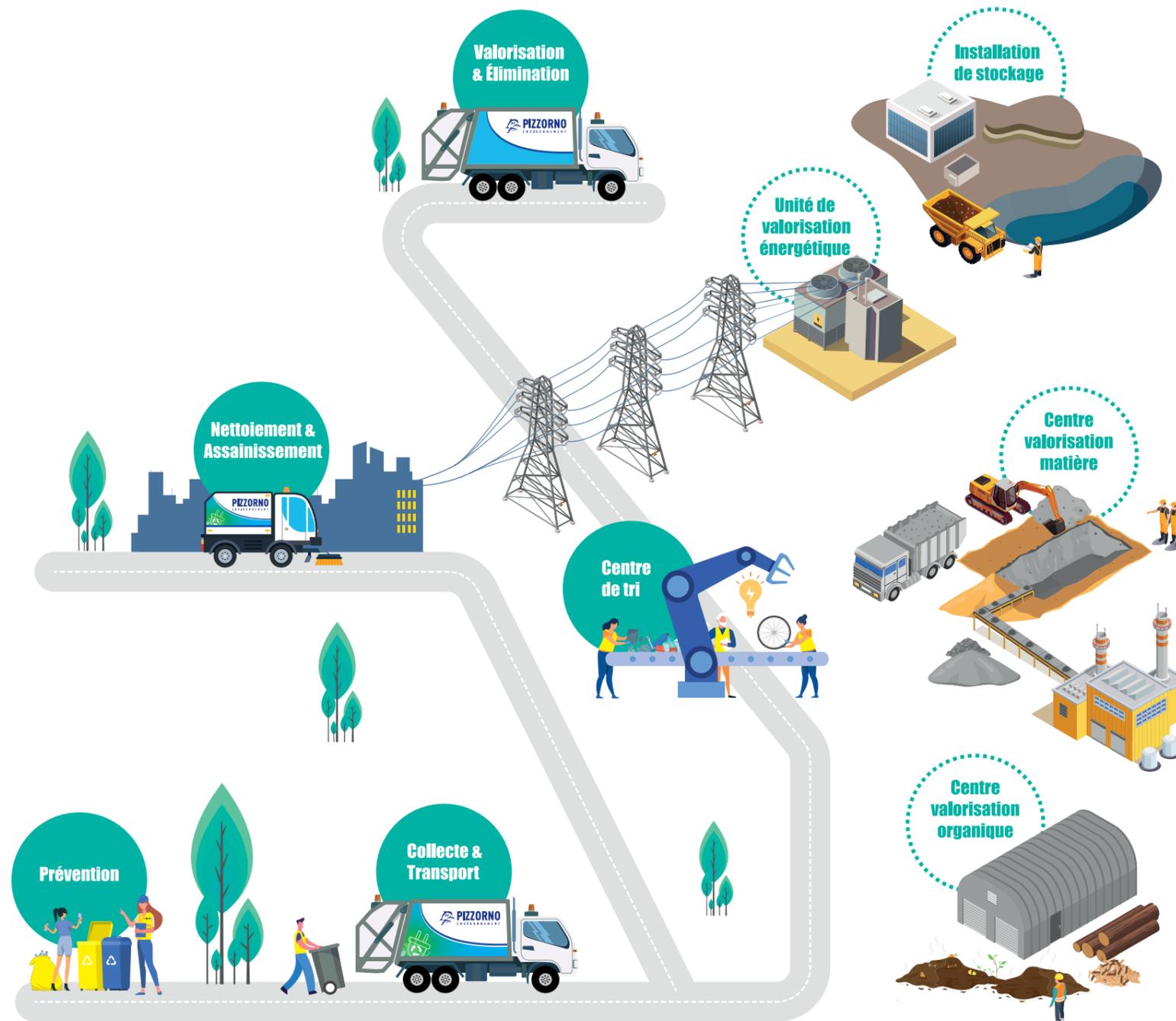
152 120 m³
dont 57 964 m³
d'eau recyclée, soit l'équivalent de **38%**
de notre consommation d'eau totale

136 804 MWh
dont **4%** d'énergie verte

Ecosystème de proximité

5 partenariats écologiques,
industriels et territoriales

RESPONSABILITÉ - EXIGENCE - PROXIMITÉ - INNOVATION



CRÉATION DE VALEUR**

Clients et territoires

811 882
tonnes déchets collectés

787 138*
tonnes déchets traités

5,2 M* d'habitants desservis
1 215 personnes sensibilisées
à la prévention des déchets et au tri

106,6 M€ Masse salariale (intérim compris)
18 658 heures de formation dispensées dont **70%**
dédiées à la sécurité | **8,5 heures** en
moyenne de formation
par collaborateur

53,83* Taux de fréquence
4,73* Taux de gravité

51,7 M€ dépenses fournisseurs
36 partenariats, mécénats
et sponsorings

Contribution à la transition écologique

Economie circulaire

404 920 T de déchets valorisés en matière ou énergie | **129 622 MWh**
d'énergie produite

Climat

123 421 T équivalent CO₂ émises (scope 1 et 2) | **10,4%** CA éligible
(taxonomie verte)

Contribution à l'évitement d'émissions : **67 390 T**
d'équivalent Co₂

Protection des ressources naturelles

89% sites couverts
par un plan de surveillance
de la qualité des eaux

100% sites
écologiquement sensibles
couverts par une démarche
de protection de la biodiversité

2. Une stratégie RSE adressant nos enjeux matériels

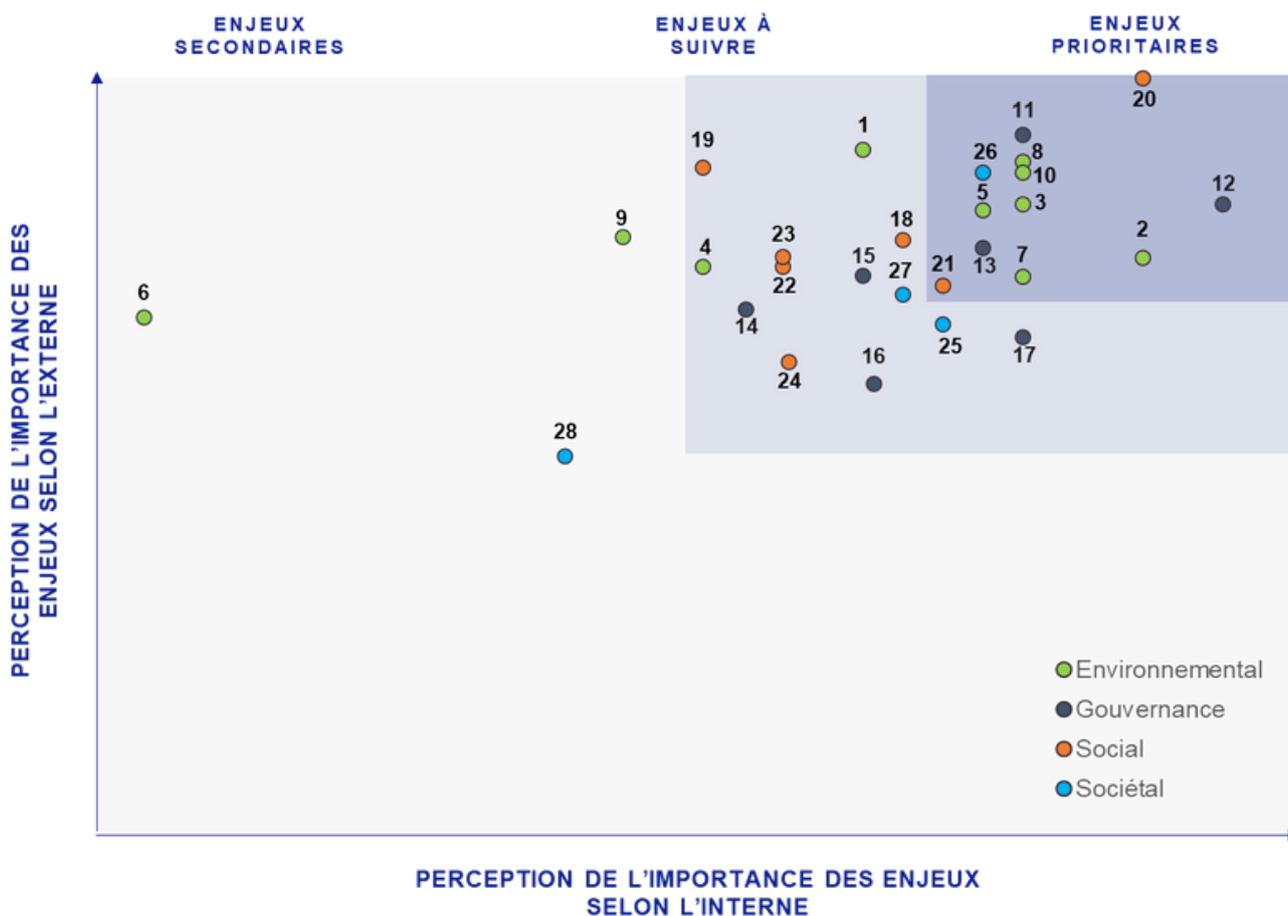
2.1 Les enjeux RSE matériels pour Pizzorno Environnement

L'analyse de matérialité

Cette année, afin de garantir une prise en compte pertinente et actualisée des enjeux de durabilité, des risques et opportunités qui leur sont associés, ainsi que des attentes de ses parties prenantes, Pizzorno Environnement a mis à jour son analyse de matérialité. Réalisé en amont de la publication de sa déclaration de performance extra-financière (DPEF), l'exercice permet au Groupe d'identifier les enjeux sur lesquels centrer sa communication. Il est également l'occasion de réévaluer la pertinence de sa stratégie RSE.

Pizzorno Environnement a procédé en quatre étapes pour définir la liste de ses enjeux matériels et, à partir de celle-ci, identifier les risques et opportunités extra-financiers associés. L'analyse a été menée en collaboration avec les parties prenantes internes et externes via la réalisation d'entretiens et l'envoi de questionnaires. Afin de mieux anticiper les questions liées à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, le Groupe a fait évoluer sa méthodologie et considère dans l'évaluation des enjeux, leur sensibilité au réchauffement climatique (pour plus de détail, voir 6.1 Note méthodologique).

Les résultats de l'analyse de matérialité



Enjeux prioritaires	Enjeux à suivre	Enjeux secondaires
20 - Santé et sécurité au travail 12 - Qualité du service et satisfaction clients 11 - Lutte contre la corruption et éthique des affaires 8 - Prévention des pollutions des eaux et des sols 10 - Traçabilité des déchets 26 - Prévention des nuisances et sécurité des services 2 - Contribution à l'économie circulaire 3 - Lutte contre le changement climatique 5 - Prévention de la pollution de l'air 13 - Dialogue avec les Parties Prenantes 7 - Gestion des espaces et protection de la biodiversité 21 - Formation et développement des compétences	1 - Optimisation de la consommation et efficacité énergétiques 25 - Développement socio-économique des territoires 17 - Gestion et protection des données et cyberattaques 18 - Promotion de la diversité et insertion des employés 27 - Éducation et sensibilisation du grand public au tri, recyclage et à l'éco-consommation 15 - Innovation, Recherche et Développement 23 - Égalité Hommes-Femmes 22 - Dialogue social 14 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement et achats responsables 16 - Digitalisation 4 - Adaptation au changement climatique 19 - Protection des Droits de l'Homme 24 Attraction et rétention des talents	9 - Recyclage et utilisation responsable des ressources en eau 28 - Ancrage territorial 6 - Gestion des déchets dangereux

2.2 Les risques et opportunités associés

Pour l'ensemble des enjeux identifiés comme prioritaires et à suivre, Pizzorno Environnement a identifié les risques et opportunités associés.

Cet exercice a été réalisé en étroite collaboration avec les principales directions du Groupe. Une série de réunions de travail a permis de valider les risques et opportunités associés à chaque enjeu et d'identifier les politiques et principales mesures de maîtrise.

A l'aune des résultats de la matérialité et dans un souci de cohérence avec les axes de la stratégie RSE, les catégories de risques et opportunités ont été revues et rationalisées comme suit :

Pour chacune de ces catégories, le tableau présente les enjeux matériels, les risques et opportunités, les politiques et mesures de maîtrise et signale les chapitre et sections à consulter pour obtenir plus de détails et consulter les indicateurs de performance extra-financière.



Gouvernance,
éthique et parties
prenantes



Collaborateurs et
territoires



Climat et économie
circulaire



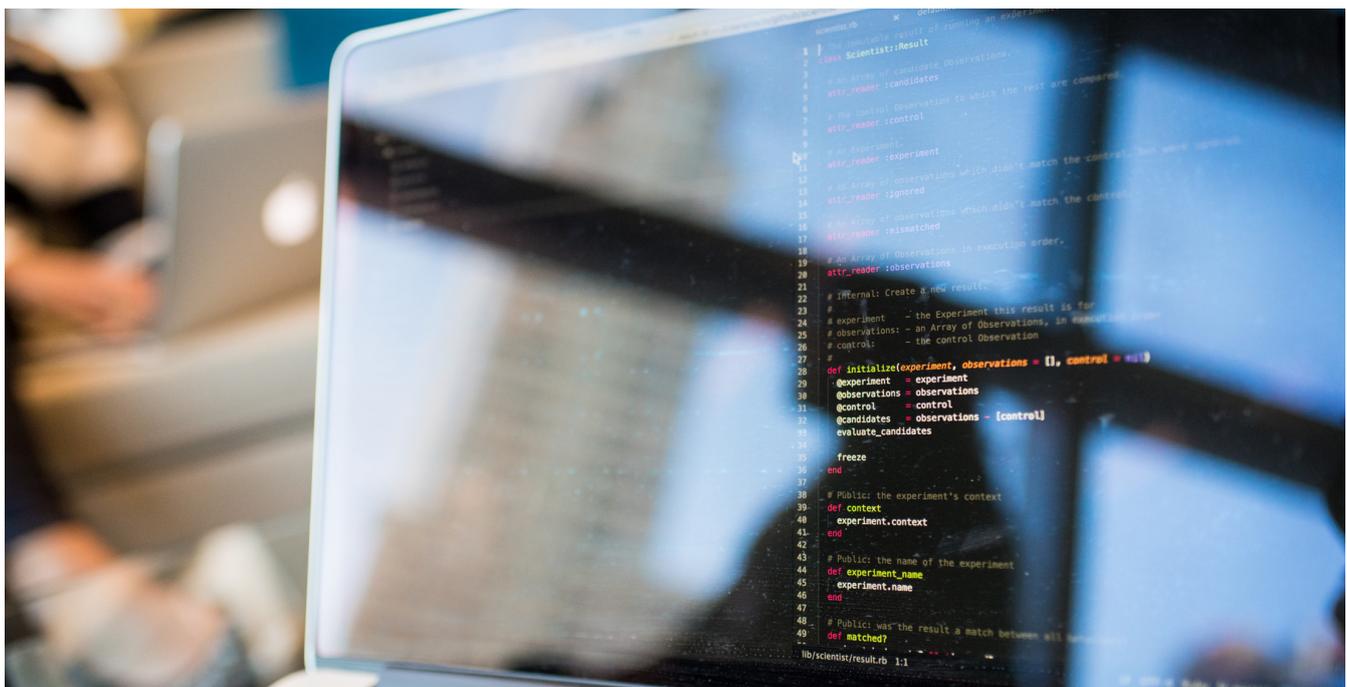
Capital naturel

Présentation des risques & opportunités extra-financiers et des politiques et mesures de maîtrise

Gouvernance, éthique et parties prenantes

Enjeux ¹ matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Qualité du service et satisfaction clients	<p>Opportunités : Services innovants différenciant permettant l'amélioration de l'efficacité des services et le gain de parts de marché</p> <p>Risques : Dégradation de la relation client et pertes de marchés Atteinte à l'image de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition aux clients d'utiliser des énergies plus propres - Emergence d'une filiale spécialisée de services aux particuliers et industriels - Mise en place d'un service prévention des déchets - Démarche de veille réglementaire, concurrentielle, technologique afin d'identifier des innovations pour les activités du Groupe - Politique Sécurité Qualité Environnement (SQE) - Système de management de la qualité ISO 9001 déployé - Dispositif d'écoute et de relations avec les clients - Suivi du taux de renouvellement des contrats 	Chapitre 3 Section 3.1
Lutte contre la corruption et éthique des affaires	<p>Risques : Non-respect de l'éthique dans les activités et relations d'affaires et mise en cause de la responsabilité de Pizzorno Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies - Dispositif de conformité à la déontologie et à l'éthique des affaires - Depuis 2019, mise en place d'une procédure d'évaluation de l'intérêt et des risques dans le cadre des partenariats et sponsoring - Formation à la lutte contre la corruption 	Chapitre 3 Section 3.2
Dialogue avec les Parties Prenantes	<p>Opportunités : Identification de Pizzorno Environnement comme un acteur engagé des territoires et contribuant à un meilleur cadre de vie</p> <p>Risques : Rupture du dialogue et non réponse aux attentes des parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes de dialogue constructif et différencié avec l'ensemble des parties prenantes - Commissions de suivi de sites (stockage des déchets, valorisation énergétique) intégrant des associations de riverains - Participation à des réunions publiques, de quartiers et des salons - Contribution aux actions des fédérations professionnelles - Développement d'outils digitaux de communication avec les citoyens 	Chapitre 3 Section 3.3
Innovation, Recherche et Développement	<p>Opportunités : Proposer des solutions technologiques éprouvées répondant aux besoins des clients</p> <p>Risques : Obsolescence des actifs Obsolescence des investissements Dégradation de la relation client et pertes de marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'une nouvelle offre basée sur l'innovation sociale et la modification des comportements des usagers - Veille réglementaire, technologique, concurrentielle - Investissements dans de nouvelles technologies 	Chapitre 3 Section 3.1
Digitalisation	<p>Opportunités : Solutions logicielles permettant l'amélioration de l'efficacité des services, la relation avec les usagers, la qualité des prestations et le gain de parts de marché</p> <p>Risques : Enjeu de transformation digitale de l'entreprise Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Digitalisation de l'offre de service (ex. suivi de la prestation, relevé d'anomalies, informations sur les services...) et déploiement d'applications qui améliorent la communication entre les collectivités et les citoyens - Ressources internes mobilisées sur des projets de transformation digitale 	Chapitre 3 Section 3.1

Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Gestion et protection des données et cyberattaques	<p>Risques : Atteintes potentielles à la sécurité des systèmes d'informations, cyber-attaques, pouvant se traduire par une violation de données voire une déstabilisation de l'activité de Pizzorno Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une politique de protection des données en conformité avec la RGPD avec nomination d'un DPO externe à Pizzorno Environnement - Mise en place des bonnes pratiques de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Informations (ANSSI) - Réalisation d'audits sécurité réguliers et mise en place de plans de reprise d'activité 	Chapitre 3 Section 3.1
Gestion de la chaîne d'approvisionnement et achats responsables	<p>Risques : Rupture dans la chaîne d'approvisionnement liées à des restriction d'accès aux ressources et/ou à la hausse du coût des matières premières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies - Lettre d'engagement des prestataires externes - Diversification des fournisseurs par catégories d'achats pour mitiger les risques de rupture 	Chapitre 3 Section 3.2
Protection des Droits de l'Homme	<p>Atteintes aux droits de l'homme et à l'environnement au sein de la chaîne d'approvisionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de privilégier les fournisseurs locaux et régionaux - Mise en place de stocks 	



Collaborateurs et territoires

Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Santé et sécurité au travail	<p>Opportunités : Impact sur le niveau d'engagement des collaborateurs</p> <p>Risques : Atteintes à la santé et la sécurité liés aux accidents du travail ou aux risques psychosociaux et maladies professionnelles. Risque pour l'image de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'objectifs pour renforcer la culture santé et sécurité au travail, déclinés par agence et conditionnant des primes pour les managers ainsi que des primes d'intéressement - Système de management de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001 - Cartographie des risques santé et sécurité accompagnée de plans d'améliorations, piloté par le Groupe pour les risques communs et à l'échelle des agences pour les risques spécifiques - Formations sur le management de la sécurité - Signature de plans de prévention par les prestataires lors de l'accès aux sites 	Chapitre 5 Section 5.3
Formation et développement des compétences	<p>Risques : Difficultés à trouver et retenir des collaborateurs qualifiés. Inadéquation des compétences aux besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion internes et externes des annonces, notamment sur les réseaux sociaux professionnels - Démarche Marque Employeur initiée - Plan de développement des compétences - Accompagnement des parcours des collaborateurs dans l'évolution des métiers, technologies, etc. - Accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en cours - Politique de rémunération et package social 	Chapitre 5 Section 5.2
Attraction et rétention des talents			



Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Promotion de la diversité et insertion des employés	<p>Risques : Non-respect des principes de diversité et d'insertion et occurrence de situation de discrimination.</p> <p>Risque pour l'image de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure de recrutement - Code de bonne conduite en matière de recrutement diffusée à l'ensemble des managers, incluant un guide d'entretien et une liste de questions exempt de toute discrimination - Plan d'actions pour assurer l'égalité Homme-Femme en matière de recrutement, formation, rémunération équilibre vie professionnelle –vie personnelle, avec des objectifs de progression et des indicateurs de suivi de progrès - Accord NAO et accord sur l'amélioration des conditions de travail en cours - Plan d'actions intégrant un volet sur l'insertion des travailleurs en situation de handicap - Mise en place d'un module e-learning pour sensibiliser l'ensemble des managers sur le principe de non-discrimination et la diversité en entreprise - Campagne de communication sur les contrats aidés afin que les sites privilégient à compétences égales ces contrats - Mesure de l'index égalité Hommes-Femmes 	Chapitre 5 Section 5.1
Egalité Hommes-Femmes	<p>Risque juridique en cas de non-respect des réglementations sur ce sujet.</p>		
Dialogue social	<p>Risques : Rupture du dialogue et des mouvements sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes de dialogue social - Responsables RH régionaux afin d'assurer le dialogue avec les collaborateurs - Formation pour le management de proximité 	Chapitre 5 Section 5.1
Développement socio-économique des territoires	<p>Opportunités : Contribution à l'économie locale en termes d'emploi, d'achats et de vie associative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mécénat et sponsoring - Partenariats associatifs et culturels - Volonté de privilégier les fournisseurs locaux et régionaux - Démarche d'insertion - Programmes d'alternance et de stage - Création d'emplois non-délocalisables 	Chapitre 5 Section 5.4



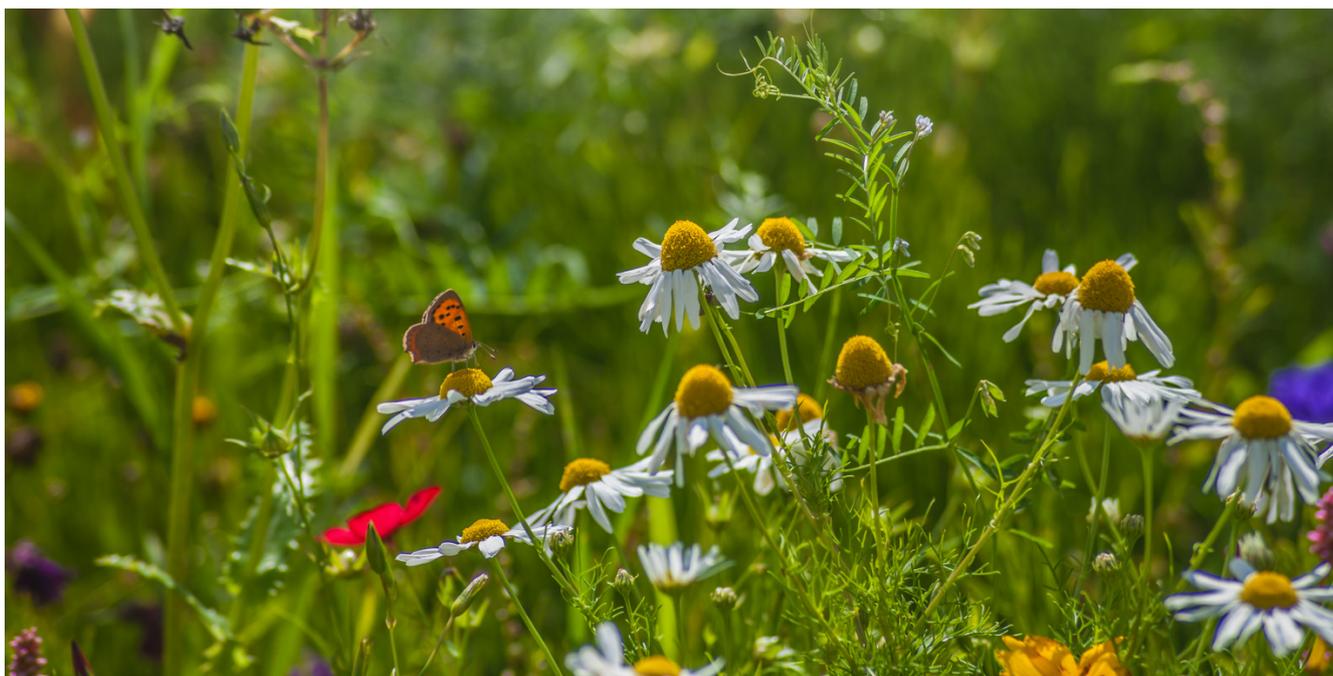
Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
<p>Contribution à l'économie circulaire</p>	<p>Opportunités : Développement des activités liées à l'économie circulaire. Contribution à l'écologie industrielle et territoriale</p> <p>Risques : Renforcement des réglementations existantes ou nouvelles réglementations liées aux différentes activités (collecte, valorisation des déchets...) ou relatives à l'adaptation et atténuation du changement climatique (ex. zones à faibles émissions, zéro artificialisation nette...) pouvant entraîner des coûts de mise en conformité ou empêcher des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Système de veille réglementaire et évaluation du niveau de conformité - Participation à l'évitement et au détournement de la production de déchets - Mise en œuvre de moyens testés et robustes dans la collecte, la valorisation et le traitement des déchets afin de faciliter le geste de tri, accroître la captation et le recyclage des matières et réduire la part de déchets enfouis - Démarche économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) pour développer la collaboration avec les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) - Partenariats pour l'utilisation d'énergie verte et pour la valorisation de matières secondaires 	<p>Chapitre 4 Section 4.1</p>
<p>Lutte contre le changement climatique</p> <p>Optimisation de la consommation et efficacité énergétique</p>	<p>Opportunités : Amélioration de l'efficacité opérationnelle, développement de la mobilité durable et évitement des émissions de GES. Contribution à l'évitement d'émissions de GES au travers de ses activités de prévention, de valorisation et de traitement des déchets.</p> <p>Risques : Enjeu de réduction des émissions de GES dans la gestion des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Système de management environnemental afin de piloter et minimiser l'impact des activités sur l'environnement - Système de management de l'énergie ISO 50001 sur l'usine de Zéphire - Intéressement lié à la réduction des consommations de carburant - Logiciel de suivi de la conduite en temps réel - Mesures visant à éviter la production des GES : <ul style="list-style-type: none"> • ISDND : couverture des sites en fin d'exploitation • Réduction des kilométrages parcourus grâce à des outils informatiques ou l'up-sizing des véhicules • Réduction de l'usage d'énergies fossiles • Amélioration de l'efficacité énergétique des installations - Activités permettant trier plus et de mieux valoriser les déchets 	<p>Chapitre 4 Section 4.3</p>
<p>Éducation et sensibilisation du grand public au tri, recyclage et à l'éco-consommation</p>	<p>Opportunités : Développement des activités liées à la prévention des déchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Visite des sites de Pizzorno Environnement par des institutions académiques - Accompagnement des plans locaux de prévention des déchets ménagers afin de réduire et améliorer la production de déchets sur le territoire - Proposition d'une nouvelle offre basée sur l'innovation sociale et la modification des comportements des usagers 	<p>Chapitre 4 Section 4.1</p>

Capital naturel

Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Prévention des pollutions des eaux et des sols	<p>Opportunités : Amélioration de l'efficacité opérationnelle et de préservation des ressources</p> <p>Risques : Pollution des eaux et des sols et mise en cause de la responsabilité de Pizzorno Environnement. Risque d'image et de difficultés à obtenir de futures autorisation d'exploitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Système de management environnemental afin de piloter et minimiser l'impact des activités sur l'environnement - Programmes de surveillance pour les agences - Diagnostic de pollution du sol à chaque ouverture de nouvelle agence afin d'avoir un état initial - Investissement pour traiter les rejets atmosphériques et aqueux des installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) 	Chapitre 4 Section 4.2
Prévention de la pollution de l'air	<p>Opportunités : Développement de la mobilité durable et émissions de polluants évités</p> <p>Risques : Pollution de l'air, impact sur la santé publique et mise en cause de la responsabilité de Pizzorno Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Système de management environnemental afin de piloter et minimiser l'impact des activités sur l'environnement - Réduction des polluants via l'électrification de la flotte de véhicules légers et les camions GNV qui émettent moins de particules fines - Programmes de surveillance des rejets - Optimisation des réseaux biogaz et couverture des sites pour éviter le biogaz diffus - Amélioration de l'efficacité opérationnelle pour préserver la qualité de l'air 	Chapitre 4 Section 4.2



Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Prévention des nuisances et sécurité des services	<p>Risques : Nuisances associées aux activités de Pizzorno Environnement.</p> <p>Accidents impliquant des véhicules de Pizzorno Environnement et des riverains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Système de management environnemental afin de piloter et minimiser l'impact des activités sur l'environnement - Mesures de prévention contre l'envol des poussières via l'arrosage et le ramassage des envols sur et autour des sites - Suivi des réclamations et mises en place de mesures correctives - Présence d'un fauconnier pour prévenir les nuisances liées aux oiseaux - Mesures de prévention et d'actions correctives pour lutter contre les "points noirs" 	<p>Chapitre 4 Section 4.2</p> <p>Chapitre 5 Section 5.3</p>
Gestion des espaces et protection de la biodiversité	<p>Risques : Atteintes et/ou pertes de biodiversité.</p> <p>Coûts de remédiation.</p> <p>Perte d'autorisation d'exploiter.</p> <p>Dégradation de l'image de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Politique biodiversité s'appliquant à tous les sites sensibles du Groupe, intégrant 3 axes : <ul style="list-style-type: none"> • Assurer un suivi régulier de l'évolution de la biodiversité ; • Préserver la biodiversité des écosystèmes au travers de partenariat avec les parties prenantes locales ; • Mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité sur 100% des sites écologiquement sensibles du Groupe. 	<p>Chapitre 4 Section 4.2</p>
Traçabilité des déchets	<p>Risques : Défaut de traçabilité des déchets et mise en cause de la responsabilité de Pizzorno Environnement.</p> <p>Risque d'image et difficultés à obtenir de futures autorisations d'exploitations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Système de veille réglementaire et évaluation du niveau de conformité - Procédure d'informations préalables - Registres des déchets (solution logicielle) - Dématérialisation des bordereaux de suivi des déchets via trackdéchets (uniquement déchets dangereux) - Vérification de la conformité des exutoires 	<p>Chapitre 4 Section 4.2</p>



2.3 La stratégie RSE de PIZZORNO Environnement

Les axes et engagements de la Stratégie RSE

Les résultats de l'analyse de matérialité, l'identification des risques et opportunités associés ainsi que la rationalisation des catégories de risques et opportunités ont permis de restructurer la stratégie RSE de Pizzorno Environnement autour de 3 grandes ambitions et 11 engagements :



I. Créer ensemble de la valeur et des relations de confiance

1. Fournir des solutions innovantes et de proximité répondant aux exigences de nos clients en améliorant la qualité de vie
2. Agir de façon éthique et responsable
3. Dialoguer avec les parties prenantes

II. Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnemental

4. Promouvoir l'économie circulaire, les modes de consommations responsables et l'écologie industrielle territoriale
5. Gérer les activités dans le respect de l'environnement et préserver les ressources
6. Agir en faveur d'une mobilité durable plus propre et plus sûre
7. Atténuer et s'adapter au changement climatique

III. Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation

8. Favoriser l'emploi et la cohésion sociale
9. Développer le capital humain
10. Préserver la santé, le bien-être et la sécurité des employés
11. Contribuer au développement des territoires

La contribution du Groupe aux Objectifs de Développement Durable

En 2015, les 193 Etats membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030, le programme de développement durable 2030 qui mobilise l'ensemble des acteurs, Etats, entreprises et société civile. Au cœur de ce dernier se trouvent 17 à l'horizon Objectifs et 169 cibles (ou sous-objectifs) qui, sous peine d'être atteints, permettront la transition vers un modèle de développement durable.

Pizzorno ENVIRONNEMENT contribue à l'atteinte des ODD à deux échelles :

- Dans le cadre de ses activités, par la mise en place de stratégies opérationnelles ;
- Indirectement, en soutenant ses parties prenantes dans leurs initiatives.

A son échelle, le Groupe contribue directement à l'atteinte des cibles des 5 ODD suivants :

II. Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Cible 5 : d'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Le Groupe assure la collecte, la valorisation et le traitement des déchets. Il associe les acteurs de ses territoires pour développer une économie circulaire et sensibiliser les citoyens

- 404 920 tonnes de déchets valorisés en matière ou énergie, soit 66% des déchets traités
- 1675 citoyens sensibilisés depuis 2020

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Cible 1 : renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Le Groupe met en œuvre une politique de réduction de ses émissions directes de GES et contribue à éviter des émissions de CO2 au travers de ses activités de recyclage, d'incinération et de compostage

- En 2021, le Groupe a contribué à éviter l'émission de 67 390 tonnes équivalent carbone

15 VIE
TERRESTRE



Cible 5 : prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

- Préservation des eaux et des sols sur les sites de stockage par la mise en place de barrières active/passive des sols, le traitement de 215 824 m3 de lixiviats et la mise en place de plan de surveillance des rejets aqueux sur les sites sensibles.
- 100% des sites écologiquement sensibles sont couverts par la politique biodiversité du Groupe et sur lesquels sont menées des actions selon le principe « Eviter – Réduire – Compenser »
- Inventaire initial faune/flore sur l'ensemble des sites et suivi des évolutions du milieu naturel
- Préservation de 100ha de forêt sur le site de Cabasse

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



III. Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Cible 6 : d'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

Le Groupe contribue à créer un environnement propre et durable en ville par la collecte et le traitement des déchets de 5, 2 millions d'habitants citoyens en France et au Maroc, et par l'assainissement de leurs lieux de vie. En 2021, il a traité 787 138 tonnes de déchets dont 611 364 tonnes traités en France.

Le Groupe mène une politique de mobilité propre et durable pour limiter l'impact de ses activités sur la qualité de l'air. Il gère une flotte en France composé de 23% de véhicules électriques ou fonctionnant au GNV ou bio-GNV dans la flotte.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Cible 5 : d'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

Le Groupe s'engage pour l'insertion professionnelle en son sein et contribue à la vitalité économique et sociale des territoires en créant notamment des emplois locaux

- 1382 embauches en 2021
- 204 salariés avec un « profil éligible insertion »

3. Créer ensemble de la valeur et des relations de confiance

3.1 Fournir des solutions innovantes et de proximité répondant aux exigences de nos clients et améliorant la qualité de vie

Veiller à la qualité, innover et se digitaliser pour mieux satisfaire les clients

Pour Pizzorno Environnement, développer l'économie circulaire et accompagner la transition écologique passent par une offre de solutions de qualité, technologiquement éprouvées, à même de répondre aux besoins et attentes de ses clients. L'innovation et la digitalisation sont au service de l'amélioration de l'efficacité des services et permettent au Groupe de répondre aux exigences réglementaires applicables aux métiers du déchet.

Les politiques et la charte SQE

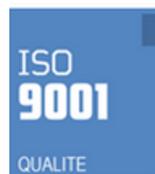
En accord avec ses valeurs d'exigence, d'innovation, de proximité, et de responsabilité, Pizzorno Environnement s'assure de la correcte mise en œuvre de ses politiques Sécurité, Qualité, Environnement (SQE) et du système de management associé. Ces politiques, déclinées pour les différentes agences et sites industriels, veillent à garantir la satisfaction des clients.

Depuis 2017, le Groupe réaffirme ces principes d'organisation et ses engagements en matière de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement, par la signature d'une charte SQE. En 2021, 9 coordinateurs SQE assurent la mise en œuvre opérationnelle de la charte sur les sites du Groupe.



Partie intégrante du management de la qualité, le Groupe met en place des dispositifs d'écoute et de relations avec ses clients.

Bien que suspendus dans le contexte de la crise sanitaire, le Groupe dispose d'un système d'enquêtes de satisfaction qu'il réactivera en 2022. Le questionnaire porte sur 3 critères : la relation commerciale, la qualité des prestations et du support administratif. Les plans d'actions intègrent les résultats de ces enquêtes pour améliorer la qualité de service et favoriser une collaboration de long-terme avec les clients.



En 2021, 89% du chiffre d'affaires est couvert par une certification qualité ISO 9001, contre 84% en 2020.

Le Groupe a par ailleurs bénéficié d'un taux de renouvellement des contrats de 81%, démontrant la confiance qui lui est portée par ses clients.

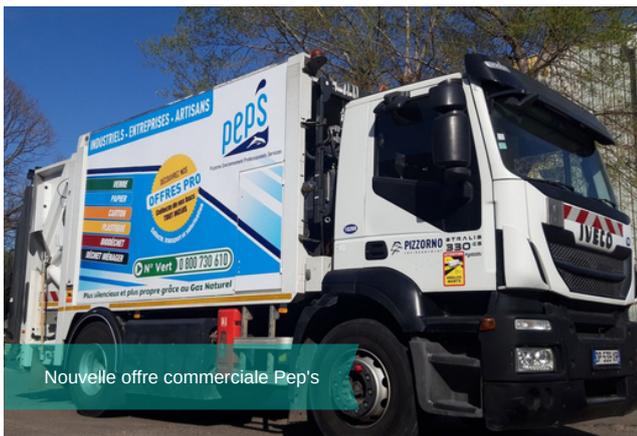
En région PACA, le taux de renouvellement atteint 95%.

La démarche d'innovation

En cohérence avec sa volonté d'être un acteur de la transition écologique et de toujours mieux satisfaire ses clients, le Groupe a élargi ses missions historiques et poursuivi sa dynamique commerciale en se positionnant sur de nouveaux marchés, tels que la prévention et réduction des déchets et les services aux entreprises et particuliers.

Avec 30 M€ issus de nouveaux contrats en 2021, le Groupe démontre la pertinence de ses solutions et sa capacité à répondre aux nouvelles attentes et objectifs de valorisation et réduction des déchets.

Les services de collecte, de tri et de valorisation des déchets d'activités économiques (DAE) sont un axe important de développement pour le Groupe et ont donné lieu au lancement d'une nouvelle offre commerciale. Nommée PEP's, pour Pizzorno Environnement Professionnels Services, l'offre s'adresse aux entreprises, quelles que soient leurs tailles et secteurs d'activités, et aux particuliers. Elle leur propose une large gamme de prestations sur mesure, de la collecte à la valorisation des déchets en passant par la location de bennes, le nettoyage et l'assainissement.



Nouvelle offre commerciale Pep's

Le réseau d'agences du Groupe garantit quant à lui proximité et réactivité, deux éléments clés pour assurer la satisfaction des clients.

Afin de répondre à l'enjeu de prévention des déchets, le Groupe propose une nouvelle approche basée sur l'innovation sociale et la modification des comportements des usagers. Pizzorno Environnement considère la sensibilisation des acteurs comme un levier clé pour réduire la quantité de déchets produits et préserver les matières premières épuisables. En 2021 il s'est engagé sur plusieurs thématiques tels que le « zéro déchet », l'accompagnement au changement et la sociologie des usages, avec une équipe en charge des actions de sensibilisation et prévention (voir section 4.1 Développer l'éco-citoyenneté).

Pour continuer d'améliorer les solutions existantes et en proposer de nouvelles, Pizzorno Environnement réalise des activités de veille réglementaire, technologique et concurrentielle régulières.

Le Groupe investit également dans de nouvelles technologies pour rester à la pointe, par exemple en acquérant des véhicules à énergie propre (GNV et électricité). A titre d'exemple, sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris, contrat renouvelé en 2021, la réalisation des prestations se fait exclusivement avec des véhicules électriques.



Développer la mobilité durable

L'enjeu de la digitalisation

Pizzorno Environnement met à profit la digitalisation en intégrant différentes solutions logicielles qui contribuent à une meilleure efficacité et qualité des prestations.

Dans les opérations quotidiennes, le Groupe fait appel aux technologies digitales, notamment pour le géoguidage et l'optimisation des tournées de collecte ou encore pour assurer le suivi en direct des prestations et le relevé d'anomalies. Au sein de l'entreprise, plusieurs ressources internes sont mobilisées sur des projets de transformation digitale.

Le Groupe intègre également le digital dans son offre en proposant des applications mobiles qui permettent un accès simple et rapide à l'information relative à la prévention et la gestion des déchets.

En 2021, Pizzorno Environnement a ainsi accompagné Dracénie Provence Verdon agglomération dans la création de l'application mobile « Dracénie Déchets ».



Application mobile usager

Les habitants peuvent désormais géo localiser les points d'apports volontaires les plus proches, retrouver les jours et heures de collectes, les horaires des déchetteries ou encore utiliser l'outil collaboratif pour signaler un dépôt sauvage, prendre rendez-vous pour les encombrants et gérer les réclamations.

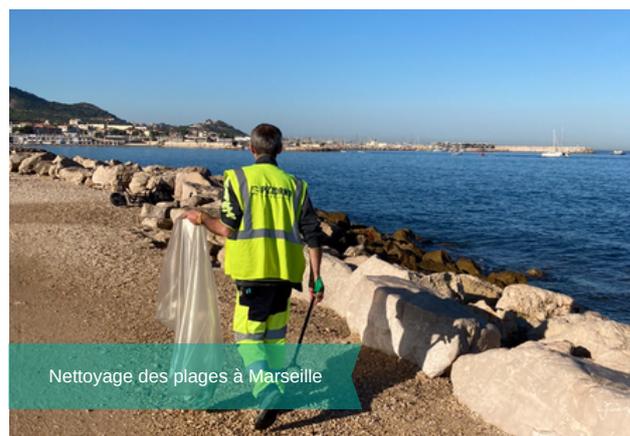
Proposer des solutions qui améliorent la qualité des lieux de vie

De par la nature de ses activités de propreté, Pizzorno Environnement contribue à l'amélioration de la qualité des lieux de vie.

Le Groupe offre des services de nettoyage des espaces publics tels que les marchés alimentaires, les écoles, les espaces urbains ou encore les plages et littoraux.



Ces activités incluent notamment le ramassage de déchets sur la chaussée, le ramassage des envois des déchets vers la mer, le nettoyage mécanisé et manuel des voies ainsi que des interventions visant à sécuriser l'espace publics (déchets gênants la circulation, dégradation du mobilier urbain par des graffitis...).



Nettoyage des plages à Marseille

Ce type d'activités rend les espaces publics plus propres, plus sûrs et plus agréables, impactant positivement le bien-être des populations et la qualité de vie. Si la crise de la Covid-19 a impacté les activités de Pizzorno Environnement, elle a également révélé la nature essentielle du service au public qu'elles constituent.



Les solutions de propreté proposées par Pizzorno Environnement sont basées sur une écoute attentive des besoins et une adaptabilité accrue aux particularités des territoires :

« MARCHÉS PROPRES » POUR LA MÉTROPOLE DE LYON

Pizzorno Environnement assure la collecte de 42 marchés alimentaires et forains d'une trentaine de commune. Le Groupe participe à l'opération « marchés propres » avec la mise en place de conteneurs dédiés par matières (cartons, caquettes, biodéchets) dans lesquels les exposants peuvent trier leurs déchets. L'opération vise à augmenter le taux de valorisation et réduire le tonnage de déchets ménagers. Elle participe également à un environnement plus propre dans les différentes communes.



« CYCLOPOLITAINS DÉDIÉS À LA PROPRETÉ DES BORDS DE PLAGES »

Pour les territoires littoraux, le Groupe propose des solutions de nettoyage adaptées aux défis qui sont les leurs.

À Fréjus et Saint Raphaël, Pizzorno Environnement a recourt à des tricycles à assistance électrique, des véhicules ludiques et respectueux de l'environnement, dédiés à la propreté des bords de plages



Garantir la protection et gestions des données informatiques des clients

Afin de garantir la sécurité de ses systèmes d'informations et de prévenir de potentielles atteintes et cyber-attaques pouvant se traduire par des violations des données voire une déstabilisation de ses activités, Pizzorno Environnement agit à plusieurs niveaux :

- Application de la politique de protection des données en conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) ;
- Nomination d'un Délégué à la Protection des données (DPO) externe à Pizzorno Environnement ;
- Mise en place les bonnes pratiques recommandées par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'informations (ANSSI) afin de sécuriser les données ;
- Réalisation d'audits sécurité réguliers via un prestataire externe afin d'identifier les risques et de mettre en œuvre des actions correctives ;
- Définition du plan de reprise d'activité et réalisation de sauvegardes quotidiennes externalisées de type hors ligne.

Le Groupe veille ainsi à la protection de l'ensemble des données, qu'il s'agisse de celles de ses collaborateurs ou de celles de ses clients et des usagers des nouvelles applications déployées dans le cadre des prestations.

La mise en œuvre de la démarche RSE est portée par la responsable du service Audit interne et RSE, directement rattachée à la Direction Financière, et qui anime également le réseau de référents RSE du Groupe.

3.2 Agir de façon éthique et responsable

Une gouvernance transparente et pérenne

Depuis 2017, Pizzorno Environnement a choisi d'appliquer le code de gouvernement MiddleNext, adapté à la nature de l'entreprise. Le Groupe entend suivre et mettre en place les différentes recommandations et suivre les principes de bonne gouvernance (Pour des informations détaillées, voir le chapitre sur le Rapport sur le gouvernement d'entreprise, de notre rapport de gestion).

De plus, l'ensemble des collaborateurs sont mobilisés dans le déploiement de la stratégie RSE, les engagements étant déclinés et intégrés dans les systèmes de management à travers des indicateurs et des procédures spécifiques.

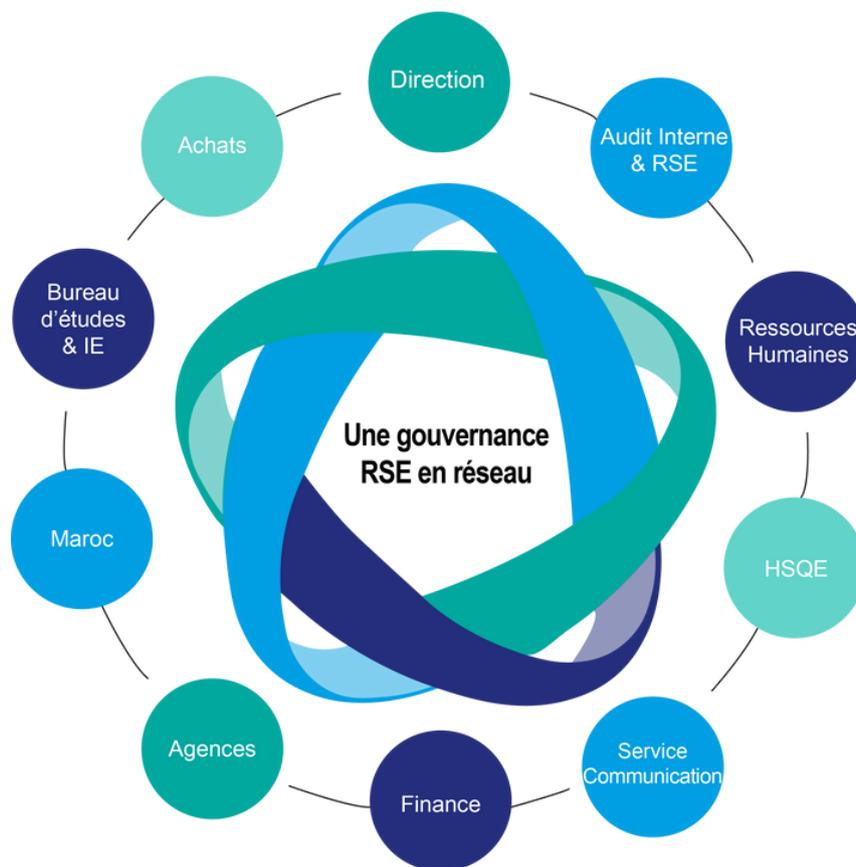
Les organes de gouvernance

En 2021, le Groupe dispose d'un conseil d'administration paritaire composé de six membres, dont deux indépendants et un membre salarié dans l'entreprise. En 2021, suite à l'acquisition par Paprec de 20% du capital du Groupe, Monsieur Mathieu Petithuguenin a rejoint le conseil d'administration, remplaçant Monsieur François Devalle.

En accord avec les pratiques de place relatives à une bonne gouvernance, depuis 2015, le Groupe dissocie les fonctions de présidence du Conseil d'Administration et de Direction Générale. En 2021, la présidence du Conseil d'Administration est assurée par Mme Magali Devalle, et la direction générale par Monsieur Frédéric Devalle.

La stratégie et les indicateurs de performance sociale et environnementale sont revus annuellement par les membres du comité de direction.





Garantir l'éthique et lutter contre la corruption

Afin de garantir l'éthique et de lutter contre la corruption, Pizzorno Environnement a mis en place un dispositif de conformité à la déontologie et à l'éthique des affaires.

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, le Groupe veille à en appliquer les dix principes, notamment le Principe 10 qui invite à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

Depuis 2017, le Groupe dispose d'un code de conduite annexé à son règlement intérieur, applicable à toutes les entités du Groupe en France et obligatoire pour chaque collaborateur. Il présente les règles applicables à l'égard des partenaires commerciaux et des administrations, notamment en matière de paiements de facilitation, de lobbying externe ou encore de cadeaux et invitations. Il inclut également les comportements à adopter pour assurer une concurrence loyale, éviter les conflits d'intérêts et protéger les informations confidentielles.

Dans le cadre de ce dispositif, Pizzorno Environnement a établi une cartographie des risques de corruption et non-respect de l'éthique. L'exercice a permis d'identifier les fonctions les plus vulnérables à ces risques.

En 2021, il a été proposé à l'ensemble des cadres une e-formation à l'éthique des affaires et aux risques de corruption. 77% des cadres ont effectivement réalisé cette formation. Elle sera à nouveau proposée au 2^{ème} trimestre 2022 aux cadres qui ne l'ont pas suivi lors de la première session et aux nouveaux cadres qui nous ont rejoints depuis. Le Groupe dispose d'un Comité Conformité pouvant activer un droit d'alerte, composé de Magali Devalle, Présidente, Philippe Bonifacio, Directeur Juridique, et Hervé Antonsanti, Directeur de la Branche Valorisation et Traitement.

Depuis 2019, Pizzorno Environnement dispose également d'une politique qui encadre les partenariats et sponsorings en faveur des acteurs locaux, notamment pour soutenir la pratique sportive et la vie culturelle et citoyenne. Elle s'appuie sur une procédure d'évaluation de l'intérêt du partenariat ou sponsoring et des risques associés. Chaque demande est ainsi examinée mensuellement par la Direction Générale de Pizzorno Environnement.

Soucieux du respect des politiques fiscales, le Groupe respecte les normes internationales de l'OCDE dans ses relations avec les autorités fiscales comme dans sa prise en compte de l'obligation de déclaration pays (CBCR) en matière de prix de transfert notamment (Loi de Finances 2016).

Aussi, le Groupe ne prend pas en compte les considérations fiscales dans les choix de ses implantations, qui répondent aux besoins des clients et des territoires.

Démarche d'achats responsables

Pizzorno Environnement est conscient des risques associés à sa chaîne d'approvisionnement, tant en termes d'atteintes potentielles aux droits de l'homme et à l'environnement associées aux fournisseurs, que de ruptures liées à des restrictions d'accès aux ressources à la hausse du coût des matières premières.

En tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, il intègre dans ses opérations les principes relatifs à la protection des droits de l'homme et de l'environnement et encourage ses fournisseurs et prestataires à faire de même.

Chaque année, le Groupe demande à ses fournisseurs de signer une lettre d'engagements dans laquelle ils s'attachent à respecter non seulement les procédures d'achats, mais aussi les normes européennes liées au droit du travail, notamment les conventions de l'OIT, et celles liées à la protection de l'environnement. En 2021, 90% des fournisseurs les plus importants ont renouvelé leur engagement en signant cette lettre, contre 86% en 2020.

En complément, le Groupe effectue une évaluation annuelle de ses fournisseurs les plus stratégiques. Cette dernière prend en compte des critères telle que la qualité de la relation clients-fournisseur, le rapport qualité-prix, le respect de la réglementation environnementale et des normes de sécurité. Il a par ailleurs procédé à une révision de ses procédures relatives aux paiements des fournisseurs afin qu'elles garantissent le respect du délai réglementaire de 45 jours en toutes circonstances.

Engagé pour le développement de l'économie de ses territoires d'implantations, Pizzorno Environnement privilégie les achats auprès de fournisseurs locaux et régionaux. Cette approche lui permet de bénéficier d'une plus grande réactivité et de réduire les distances parcourus par les intrants nécessaires à ses activités.

Afin de prévenir et mitiger les risques de ruptures d'approvisionnement, le Groupe diversifie son panel de fournisseurs pour les différentes catégories d'achats et met en place des stocks.



3.3 Dialoguer avec nos parties prenantes

L'approche de Pizzorno Environnement

Pizzorno Environnement est un acteur majeur de l'économie circulaire qui accompagne les territoires et leurs écosystèmes d'acteurs dans le développement de l'économie circulaire et plus particulièrement dans la prévention, réduction, valorisation et traitement des déchets, ainsi que dans le nettoyage et l'assainissement.

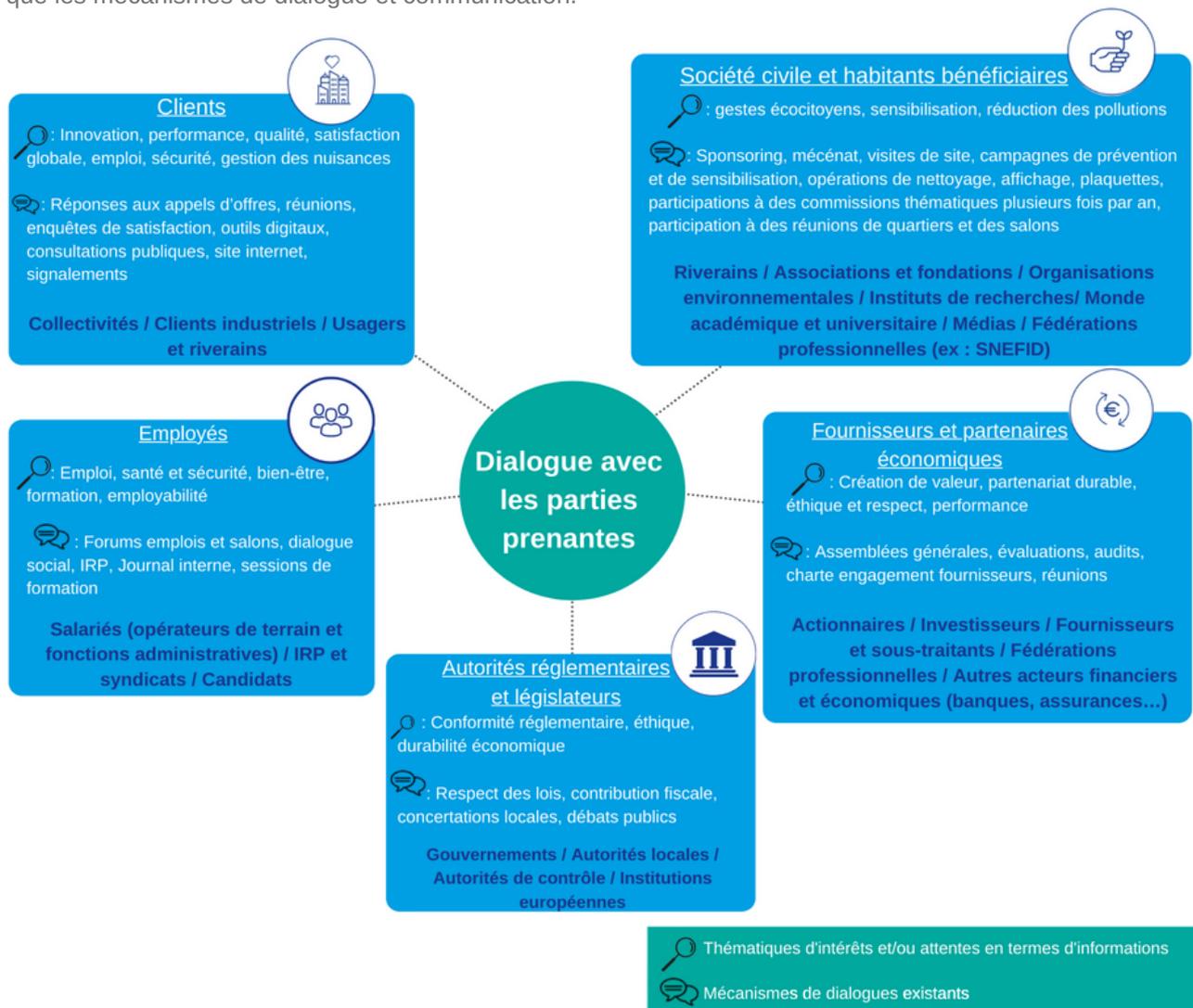
Le Groupe considère que les défis environnementaux, sociaux et sociétaux associés à la transition écologique doivent être relevés de manière collective.

Il entend ainsi développer de nouvelles formes de coopérations transversales avec l'ensemble des acteurs du territoire et plus particulièrement avec ses parties prenantes.

Afin d'intégrer ces enjeux dans sa stratégie, Pizzorno Environnement met en place des mécanismes d'échange différenciés en fonction des acteurs et de leurs thématiques d'intérêts. Ces relations de proximité alimentent un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs et permettent au Groupe de mieux appréhender les évolutions, risques et opportunités liés au développement durable.

Cartographie des parties prenantes et des modes de dialogue

Le Groupe a identifié cinq grandes catégories de parties prenantes. Au sein de chacune, il identifie les principaux sous-groupes, les principales thématiques d'intérêts et attentes en termes d'informations ainsi que les mécanismes de dialogue et communication.



4. Contribuer à la transition écologique tout en optimisant son empreinte environnementale

4.1 Promouvoir l'économie circulaire, les modes de consommations responsables et l'écologie industrielle territoriale

Les activités du Groupe constituent un véritable levier pour contribuer au développement d'une économie bas carbone dans les territoires (voir section 4.3 Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre).

Par extension, elles jouent aussi un rôle important dans la préservation des ressources naturelles. Souhaitant être un catalyseur de la transition écologique des territoires, Pizzorno Environnement a fait évoluer son modèle d'affaires et son périmètre d'activité afin d'intégrer la prévention et réduction des déchets.

« En tant qu'acteur de la transition, nous avons la conviction qu'il est indispensable de dépasser nos missions historiques qui, même si elles restent indispensables, ne peuvent plus suffire. Nous engager sur des sujets comme le « zéro déchet », la communication de changement ou la sociologie des usages, peut paraître surprenant pour une entreprise dont le modèle économique a longtemps été basé sur le volume de déchets collecté, mais cela fait sens si l'on considère que notre métier évolue et que nous mettons tout en œuvre pour accompagner ce changement »

Frédéric DEVALLE, Directeur Général de Pizzorno Environnement



Une nouvelle activité du Groupe : la Prévention

Accroître le potentiel de recyclage et la valorisation matière

Contexte réglementaire et approche de Pizzorno Environnement

En France, le contexte réglementaire promeut l'économie circulaire et fait de la prévention et de la gestion des déchets un enjeu primordial. Dans ce contexte, Pizzorno Environnement accentue ses efforts pour prévenir la production de déchets et valoriser une part toujours plus importante de déchets non dangereux afin de réduire le recours à l'enfouissement.

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV 2015), désormais transposée dans le Code de l'Environnement fixe des objectifs tels que :

- réduire de 50% d'ici 2025 le stockage des déchets ménagers non dangereux par rapport aux volumes stockés en 2010
- atteindre 65% de recyclage pour les déchets non dangereux non inertes à horizon 2025

Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV 2015)

La Loi n°2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire renforce les objectifs fixés en 2015. Avec l'objectif de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat, elle fixe :

- l'interdiction des emballages en plastique à usage unique à l'horizon 2040;
- l'interdiction de destruction des invendus non-alimentaires;
- la création de fond pour le réemploi;
- le développement de la réparation avec la mise en place d'un indice de réparabilité;
- la mise en place de nouvelles filières pollueurs-payeurs.

Loi n°2020 - 105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire



Un nouveau plan national de prévention des déchets a été acté pour la période 2021-2027. Il s'articule autour de 5 axes :

- Axe 1 : Intégrer la prévention des déchets dès la conception des produits et des services
- Axe 2 : Allonger la durée d'usage des produits en favorisant leur entretien et leur réparation
- Axe 3 : Développer le réemploi et la réutilisation
- Axe 4 : Lutter contre le gaspillage et réduire les déchets
- Axe 5 : Engager les acteurs publics dans des démarches de prévention des déchets

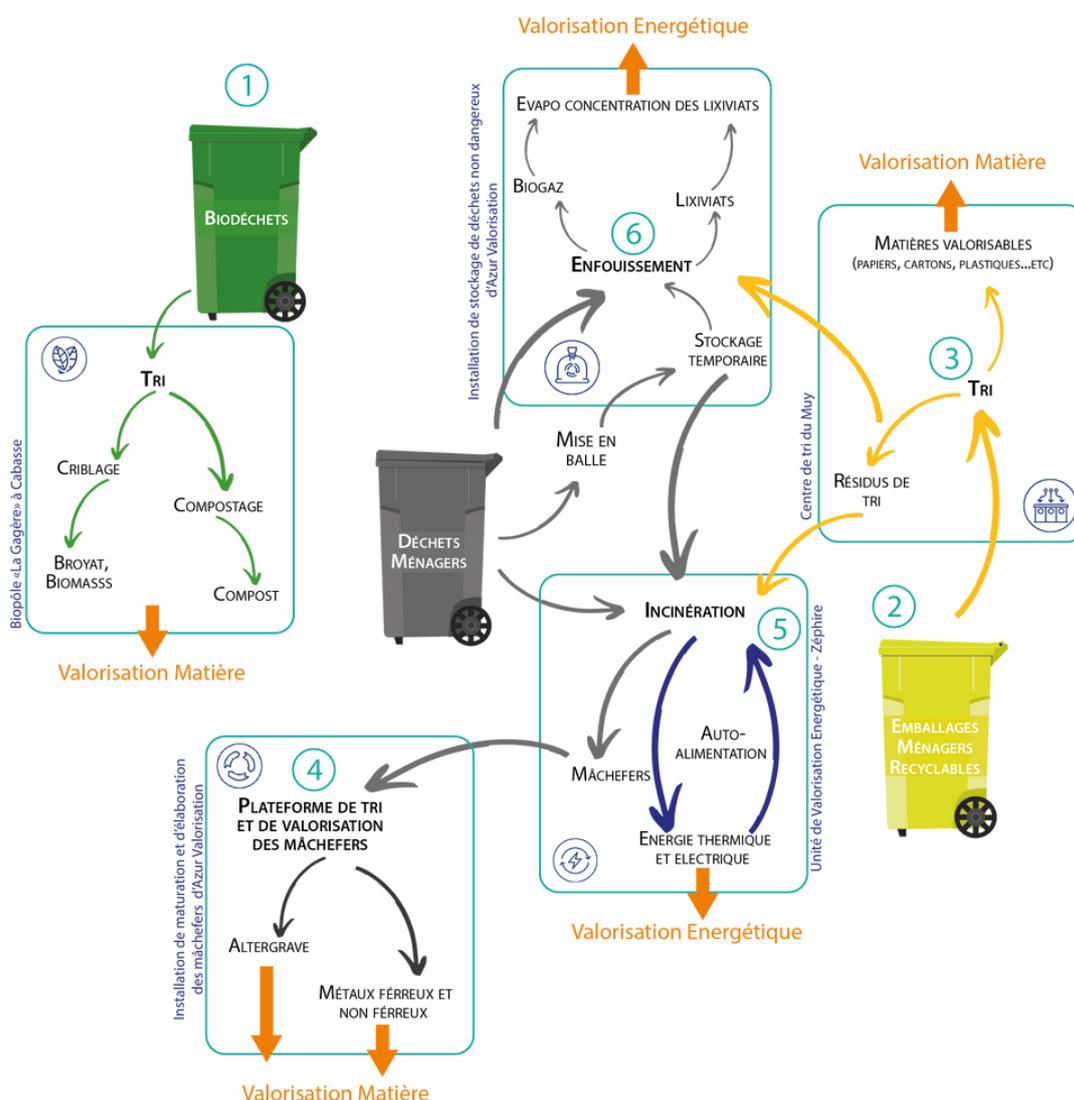
Nouveau plan national de prévention des déchets a été acté pour la période 2021-2027

De la collecte à la valorisation

La maîtrise de Pizzorno Environnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur du déchet permet une gestion optimisée et une valorisation des déchets en matière ou en énergie. L'activité de collecte est le point d'entrée des déchets dans la chaîne de gestion. Elle peut se faire en porte à porte, en point d'apport volontaire et en déchetterie. Par la suite, selon leur nature, les déchets collectés sont orientés vers le circuit adéquat afin d'optimiser la valorisation.



Circuits des déchets et typologie de valorisation



(1) Les déchets organiques collectés de manière séparative (déchets verts et biodéchets alimentaires) intègrent des cycles de valorisation matière pouvant être transformés en biomasse, en matière fertilisante ou en compost.

En 2021, 21 772 tonnes de composts ont été produites, une hausse notable par rapport aux 17 782 tonnes produites en 2020.

(2) Les déchets provenant de collectes dites sélectives ainsi que les déchets d'activités économiques (DAE) sont dirigés vers des centres où le Groupe assure le tri des matières premières secondaires telles que le papier, les métaux, les plastiques ou encore le verre. Par exemple, en 2021, 31 835 tonnes de verre ont été valorisées, soit une augmentation de 17% par rapport à 2020.

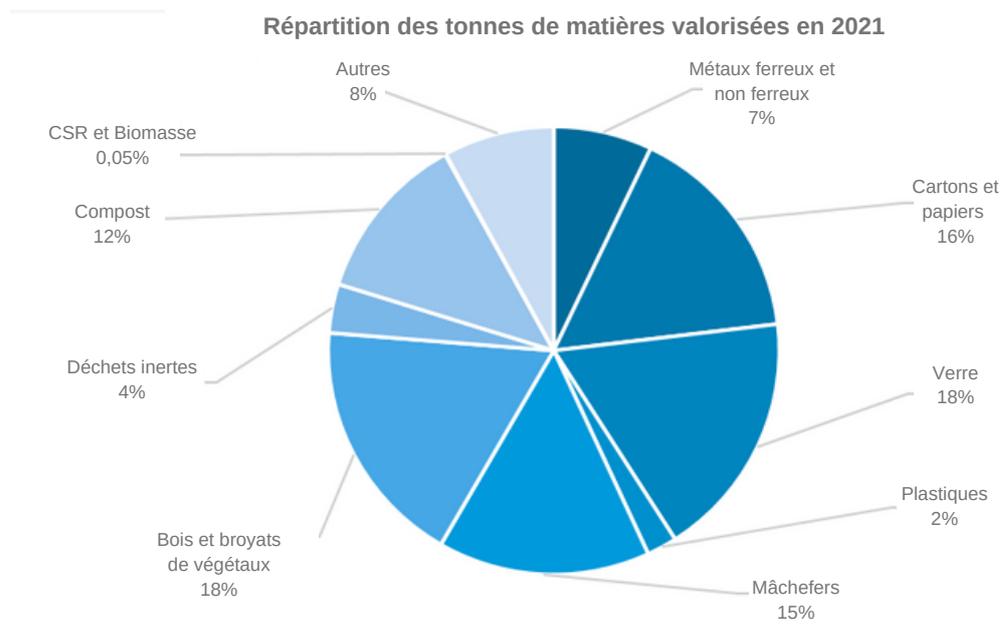
(3) Le processus combine des opérations de tri mécanique et manuel qui vont permettre de séparer les différents flux de matières avant leur expédition vers des filières de recyclage adaptées. Il s'agit ici de valorisation dite matière.

(4) Les mâchefers résultants de l'incinération des déchets sont traités sur une plateforme dédiée pour extraire les matériaux recyclables ferreux et non ferreux et produire des graves, matières premières secondaires valorisables en travaux publics notamment en sous-couches routières ou pour des remblais. En 2021, le Groupe a valorisé 27 158 tonnes de mâchefers, une légère baisse par rapport à 2020 (32 258 tonnes).

(5) Les déchets ménagers ainsi que les déchets d'activités économiques (DAE) ultimes non dangereux sont acheminés jusqu'à une unité de valorisation énergétique pour y être incinérés. Leur combustion produit de l'énergie électrique et de l'énergie thermique ensuite injectées dans des réseaux locaux. Il s'agit là de valorisation énergétique. En 2021, le Groupe a généré 129 622 MWh PCI d'énergie (chaleur et électricité) au travers de l'UVE et de la centrale de cogénération d'Aboncourt.

(6) Arrivés en bout de chaîne, certains déchets ne trouvant pas de filière de valorisation matière ou énergie sont alors traités par le stockage. Le Groupe a recours à l'enfouissement dans les ISDND d'Aboncourt (57) et d'Azur Valorisation (Pierrefeu-du-Var, 83). Seuls les déchets non dangereux ultimes y sont admis. En 2021, 206 444 tonnes ont été traitées par stockage, contre 128 645 tonnes en 2020. Cette hausse s'explique notamment par une panne de l'UVE de Toulon qui a limité la capacité du Groupe à valoriser les déchets sous forme d'énergie. Durant ces pannes, les déchets ont été traités par stockage.

En 2021, 611 364 tonnes de déchets ont été traités en France dont 29 % en valorisation matière et 37 % en valorisation énergétique.



Anticipant sur l'obligation de collecte et valorisation des biodéchets fixée au 1er janvier 2024, Pizzorno Environnement développe ce segment d'activité. Selon l'étude menée par la FNADE², la valorisation organique constitue un levier d'évitement d'émissions de gaz à effet de serre au même titre que le recyclage et la valorisation énergétique. L'usage du compost évite l'emploi de fertilisants azotés de synthèse et le rejet de GES associés à leur production. Il contribue également à améliorer la capacité de stockage de CO₂ des sols.



Conscient de son rôle dans la création de débouchés territoriaux pour ce type de déchets, le Groupe a investi dans des installations de valorisation organique, à l'image de son centre de compostage historique de Cabasse. En 2021, le Groupe a poursuivi le développement de cette activité. Il a notamment signé un contrat de collecte des biodéchets des cantines et cuisines centrales des établissements scolaires et paramédicaux de 21 communes des Etablissements Publics Territoriaux (Vallée Sud-Grand Paris ; Paris Est Marne Bois et Grand Orly-Seine Bièvre) pour une durée initiale de 3 ans. En 2020 il avait déjà signé un contrat de collecte des biodéchets auprès de 556 cantines de Marseille et étendu sa collecte des biodéchets de particuliers à Grenoble.

Pizzorno Environnement est également engagé auprès d'enseignes de la grande distribution et de la restauration rapide pour collecter et traiter leurs invendus alimentaires. En 2021, Pizzorno Environnement a ainsi collecté 19 321 tonnes de biodéchets, soit une hausse de 20% par rapport à 2020.

² Etude « Contribution du secteur des déchets à la décarbonation de l'industrie et des territoires » réalisée par la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution de l'Environnement (FNADE) et Deloitte en 2020.

Développer l'éco-citoyenneté et les modes de consommation responsables

Pizzorno Environnement entend contribuer à la prévention et réduction de la quantité de déchets produits en renforçant son offre de service et en améliorant son accompagnement des clients sur ces sujets.

Pour y parvenir, le Groupe a créé un service entièrement dédié au développement de la prévention qui sera intégrée dans les futurs contrats de prestations.

En 2021, le Groupe a déjà intégré ces missions d'un nouveau genre dans le prochain contrat de collecte des déchets de Valence Agglomération.

Ces missions ont pour objectif de réduire la quantité de déchets produits mais aussi d'en améliorer la qualité. Des actions de sensibilisation auprès des différents publics du territoire seront réalisées, notamment au travers de :

- L'intervention dans les quartiers prioritaires pour sensibiliser les habitants au tri et à la réduction des déchets ;
- L'installation de composteurs collectifs en bas des immeubles pour le dépôt des biodéchets.



Par ailleurs, Pizzorno Environnement met en place et participe à des actions visant à promouvoir l'éco-citoyenneté et les comportements de consommations responsables. En 2021, le Groupe a participé au World Clean up Day dans plusieurs communes du sud de la France. Il a apporté son soutien en fournissant du matériel de ramassage, des sacs et de bennes de collectes, ainsi qu'en assurant l'acheminement des déchets vers les centres de traitement et valorisation.



Conscient de l'importance de travailler de manière collective et de récompenser les projets vertueux pour l'environnement, Pizzorno Environnement s'est associé en 2020 à Hub Business Nice-Matin pour décerner un prix de l'économie circulaire.

Celui-ci a récompensé la start-up cannoise O'Sol, qui conçoit et développe des générateurs solaires nomades, notamment pour sa démarche d'éco-conception qui vise à faciliter la revalorisation et seconde vie des cellules au lithium.



Partenariats pour une écologie industrielle et territoriale

Pizzorno Environnement concilie l'ancrage territorial et l'approche collaborative pour relever les défis environnementaux, notamment en établissant des partenariats en faveur de l'écologie industrielle territoriale. En 2021, le Groupe compte 5 projets inscrits cette démarche.



Développer les infrastructures de production et distribution du gaz naturel véhicule (GNV) et le biométhane en France avec GRDF



Réduire les polluants atmosphériques agricoles avec la chambre d'agriculture du Var et la cave coopérative des vignerons de Carcés



Installer une station de GNV à Draguignan avec le Groupe Beltrame afin d'avitailer les véhicules des deux entreprises et des véhicules des collectivités locales



Etablir un partenariat avec le Conseil Département du Var pour développer le réemploi des mâchefers valorisables



Extraire des métaux issus des mâchefers en collaboration avec Recco

Avec GRDF, Pizzorno Environnement s'est engagé dès 2018 à développer les infrastructures de production et de distribution du gaz naturel véhicule (GNV) et bioGNV. Le partenariat vise un double objectif :

- Répondre à l'obligation d'injection de 10% de gaz renouvelable dans la consommation finale de gaz en 2030 ;
- Développer la valorisation des déchets, notamment des biodéchets et déchets organiques, par la réalisation d'unités de méthanisation, transformant les déchets en énergie.

A travers la convention de partenariat signé avec GRDF, Pizzorno Environnement tire profit des synergies dans deux domaines clés : le développement d'unité de méthanisation et l'utilisation du gaz et du biogaz pour la mobilité.

En 2018, Pizzorno Environnement s'est également engagé aux côtés des vignerons de Carcés pour un projet de trois ans visant à réduire les polluants atmosphériques agricoles et à améliorer la qualité de l'air.

Ce projet, financé par l'ADEME et réalisé en collaboration avec la chambre d'agriculture du Var et la cave coopérative du hameau des vignerons de Carcés comprend trois axes de travail :

- Éviter le brûlage à l'air libre des ceps et sarments ;
- Développer l'usage du compost local, des amendements organiques et initier des pratiques d'enherbement pour limiter les intrants minéraux ;
- Régler le parc de tracteur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En 2019, Pizzorno Environnement s'est associé au Groupe Beltrame, spécialiste des transports publics afin d'installer à Draguignan une station de GNV. Cette dernière permet l'avitaillement des véhicules des deux entités et des véhicules des collectivités avec un carburant moins polluant que le diesel (-50% d'émissions d'oxydes d'azotes (NOx) et -95% de particules fines).



Station GNV à Draguignan



Valorisation des mâchefers en sous couche routière

Le Groupe travaille également sur le recyclage et réemploi des mâchefers valorisables à travers deux projets.

En 2019, il s'est associé à l'entreprise hollandaise Recco, pour moderniser sa plateforme de valorisation des mâchefers et obtenir des matières premières secondaires valorisables. Le second projet est un partenariat établi entre Pizzorno Environnement et le Conseil départemental du Var pour développer le recours aux mâchefers dans les travaux publics.

Le Groupe est également membre du Club Pyrogazéification, aujourd'hui intégré dans l'Association Technique de l'Energie et de l'Environnement (ATEE), dont l'objectif est de développer et promouvoir la valorisation énergétique de la biomasse et des déchets par la pyrogazéification. A l'état expérimental, ce procédé a été identifié par Pizzorno Environnement comme une technologie de rupture pertinente pour l'optimisation de la valorisation des déchets.

4.2 Gérer les activités dans le respect de l'environnement et préserver les ressources

Si Pizzorno Environnement permet à de nombreux acteurs, publics comme privés, de gérer leurs déchets et de réduire leurs impacts environnementaux, le Groupe maîtrise également les impacts de sa propre activité en actionnant différents leviers : la préservation de la biodiversité, la gestion responsable de la ressource en eau, la prévention des pollutions (sols, eau, air) et la réduction des nuisances.

Préserver l'environnement et gérer durablement les ressources

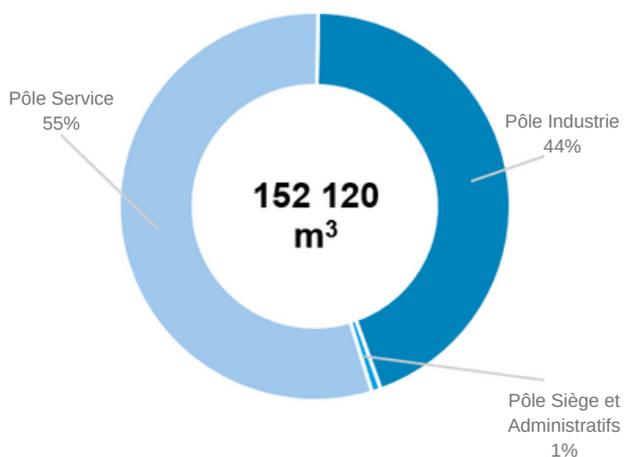
Le Groupe formalise ses engagements pour la préservation de l'environnement au travers de la certification ISO 14 001, qui couvrait en 2021, 84% de son chiffre d'affaires.



Étang de Badelune,
Domaine de Roux-Badelune

Maîtriser la consommation d'eau

Répartition de la consommation d'eau par pôle
en 2021



En 2021, les activités du Groupe ont induit une consommation totale de 152 120 m³ soit une réduction de 19% par rapport à 2020.

Cette baisse s'explique par la réduction du volume de nos activités, ainsi que l'impact de l'épidémie de COVID-19.

Face à l'enjeu que représente la surconsommation d'eau potable et la diminution des volumes disponibles, le Groupe met en œuvre des actions pour réduire les volumes utilisés dans ses activités notamment en recyclant l'équivalent de 38% de sa consommation d'eau en 2021, soit 57 964 m³.



57 964 m³
d'eau recyclée soit
l'équivalent de **38%** de sa
consommation d'eau en
2021

Préserver la biodiversité

Dans un contexte de réchauffement climatique qui introduit une forte pression sur la biodiversité, Pizzorno Environnement veille à maîtriser et limiter l'emprise au sol de ses ICPE, et agit en faveur de la protection de la biodiversité.

Sur tous les sites exploités écologiquement sensibles, le Groupe continue d'appliquer sa politique biodiversité qui s'articule autour de 3 axes :

- Assurer un suivi régulier de l'évolution de la biodiversité ;
- Préserver la biodiversité des écosystèmes au travers de partenariat avec les parties prenantes locales ;
- Mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité sur 100% des sites écologiquement sensibles du Groupe.

En ligne avec le principe « éviter – réduire – compenser » (ERC), Pizzorno Environnement veille à ce que ses aménagements n'engendrent pas d'impact négatif sur leur environnement. Ce principe s'applique à la fois lors de la création ou l'agrandissement des sites ainsi que pendant leur période d'activité.

A l'Ecopôle d'Azur Valorisation où des travaux ont été réalisés afin de créer un nouveau casier de stockage et d'installer un évapo-concentrateur, Pizzorno Environnement veille également à la préservation du capital naturel. En accord avec la politique du Groupe, le projet a fait l'objet d'études préliminaires d'impact sur la faune et la flore qui ont permis la définition de mesures pour protéger la biodiversité. Cet Ecopôle est par ailleurs soumis à un arrêté préfectoral qui vise à réduire le recourt à l'enfouissement.

Il exige des clients de Pizzorno Environnement plus de 50% de valorisation de leurs déchets pour autoriser l'enfouissement des déchets ultimes restants. L'arrêté lie ainsi la valorisation des déchets et la protection du capital naturel, une approche alignée avec la stratégie mise en œuvre par Pizzorno Environnement.

PIZZORNO Environnement poursuit la gestion forestière de 100 hectares sur le territoire de Cabasse dans le Var (83), contigus à son Ecopôle multi filières de valorisation des déchets verts par compostage, production de biomasse (bois) et valorisation de biodéchets. Ce plan simple de gestion contribue au maintien des services écosystémiques rendus par la forêt tels que la séquestration du carbone ou la préservation de la qualité des sols.

LA MISE EN APPLICATION DU PRINCIPE « ÉVITER – RÉDUIRE – COMPENSER » : L'ECOPÔLE D'AZUR VALORISATION

Eviter et réduire : en amont des travaux d'agrandissement réalisés principalement en 2020, le Groupe a fait mener des études qui ont permis d'identifier différentes mesures d'évitement et de réduction de l'impact sur la biodiversité du chantier. Le Groupe avait notamment modifié le tracé du projet pour éviter le ruisseau du Gaget, considéré comme un corridor écologique.

Compenser : fidèle aux engagements pris lors du lancement du projet, le Groupe a poursuivi en 2021, deux types de mesures de compensation :

- Des mesures compensatoires liées au défrichement (MCD) à hauteur de 17 ha, liées à l'Arrêté préfectoral de défrichement du 9/10/2019. Ce dernier définissait les travaux d'intérêt sylvicole à hauteur de 140 768 €, avec une mise en œuvre s'étalant de 2021 à 2024, sur des parcelles de la commune de Pierrefeu-du-Var, en partenariat avec l'ONF ;
- Des mesures compensatoires environnementales (MCE), liées à deux arrêtés préfectoraux (l'arrêté préfectoral de dérogation à espèces protégées du 8/10/2019 et à l'arrêté préfectoral d'exploitation du 21/10/2019) :
 - Signature d'une convention tripartite entre la Commune de Pierrefeu-du-Var, l'ONF et Azur Valorisation pour la gestion d'une parcelle de compensation de 48ha sur 30 ans ;
 - Financement d'une étude réalisée par le Groupe Chiroptères de Provence sur le comportement du Murin de Bechstein, une espèce de chauve-souris locale emblématique et protégée ;
 - Convention avec la Mairie de Pierrefeu-du-Var pour contribuer à des actions de protection incendie.

Le Groupe a également mis en place des suivis écologiques conformément aux exigences de l'arrêté autorisant les travaux : suivi des habitats naturels et des espèces végétales protégées ou patrimoniales, suivi de la faune protégée et des habitats d'espèces d'amphibiens, de reptiles, d'insectes et d'oiseaux, et suivi des habitats, de la faune et de la flore sur la parcelle de compensation visée.



Prévenir les nuisances

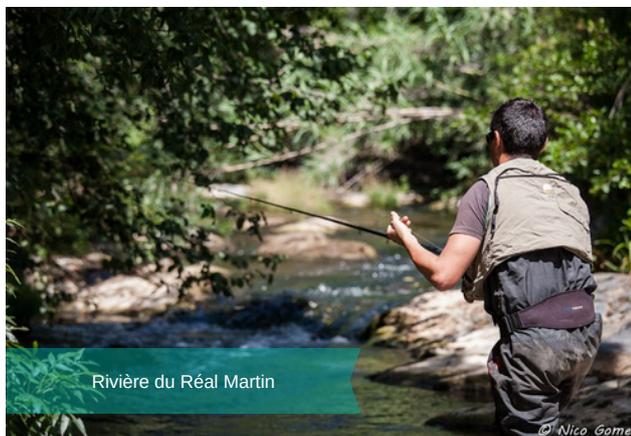
Préserver les sols et la qualité de l'eau

La pollution des eaux et des sols est un risque identifié par Pizzorno Environnement, qui s'emploie à les préserver en mettant en œuvre plusieurs mesures de prévention et de réduction des pollutions.

Ainsi, le Groupe définit des plans de surveillance de la qualité des rejets aqueux pour les sites et les agences.

D'ici la fin 2021, il s'était fixé un objectif de 80% de sites et agences couverts par ce type de plans de surveillance. Déjà atteint en 2020 avec 86% des agences gérées en France soumises à ces plans, le Groupe a maintenu ses efforts en 2021, atteignant une couverture de 89%. Ces plans demandent notamment que les produits de lavage utilisés pour la propreté des véhicules soient biodégradables à plus de 90% et ne contiennent ni phosphate, ni potasse.

Sur ses installations de stockage, le Groupe veille à la préservation de la qualité des sols et des eaux souterraines. Une ISDND se compose de plusieurs casiers indépendants délimités par des digues et fonds étanches, eux-mêmes composés d'alvéoles dans lesquelles sont entreposés les déchets. L'étanchéité de chaque alvéole est assurée par des barrières imperméables (géo-membranes, couches d'argile) et des couches de drainage qui permettent de prévenir les infiltrations dans les sols et de récupérer les lixiviats (liquides résiduels issus de la percolation des eaux de pluie à travers les déchets). Ceux-ci sont ensuite traités par osmose inverse puis par évapo-concentration.



Ces techniques de traitement des lixiviats produisent une eau assimilable à de l'eau déminéralisée qui est réutilisée sur le site (arrosage, lavage des véhicules, eaux de process pour la chaudière), ou renvoyée dans le milieu naturel après analyse.



Depuis l'installation en 2020 d'un nouvel évapo-concentrateur sur l'Ecopôle d'Azur Valorisation, le Groupe maintient ses efforts pour prévenir toute pollution des eaux et des sols.

En 2021, sur l'ensemble des ISDND, il a traité 215 824 m³ de lixiviats.

L'attention portée aux ISDND se poursuit après qu'elles aient atteint leur capacité maximale de stockage autorisée. L'alvéole est alors recouverte d'une couverture fixée par la réglementation et fait l'objet d'une végétalisation en vue de l'entrée en gestion post-exploitation du site concerné. Ce cycle est aujourd'hui engagé sur le site du Balançon au Cannet-des-Maures (83).

En 2021, le Groupe a provisionné un montant 30 615 K€ pour respecter ses engagements relatifs aux coûts de réhabilitation et suivi trentenaire de tous ses sites de traitement des déchets et garanties financières pour risques en matière d'environnement.

Réduire les pollutions atmosphériques

Le fonctionnement de l'UVE de Toulon est la principale source d'émissions de rejets atmosphériques polluants autres que le méthane et le CO₂ résultants des activités de Pizzorno Environnement. Ces impacts sont pris en compte et gérés par des mesures qui lui permettent d'être conforme aux normes en vigueur et à ses engagements contractuels.

Par ailleurs, le Groupe agit pour une meilleure qualité de vie via ses investissements dans des véhicules roulant au GNV ou au bio-GNV, un carburant moins émissif en oxyde d'azote (NOx) et en particules fines.

Concentrations moyennes des émissions de polluants liées à l'incinération dans l'UVE de Toulon		Seuils fixés par la réglementation « Arrêté Préfectoral » (VLE journalières)
Concentration moyenne en NOx (oxyde d'azote)	0 mg/Nm ³	80 mg/Nm ³
Concentration moyenne en SO2 (dioxyde de soufre)	5,2 mg/Nm ³	50 mg/Nm ³
Concentration moyenne en HCl (acide chlorhydrique)	3,7 mg/Nm ³	10 mg/Nm ³
Concentration moyenne en poussières	0,4 mg/Nm ³	10 mg/Nm ³
Concentration moyenne en CO (monoxyde de carbone)	12,5 mg/Nm ³	50 mg/Nm ³
Concentration moyenne en dioxines	0,009 mg/Nm ³	0,1 mg/Nm ³



Réduire les nuisances olfactives et visuelles

Pizzorno Environnement met également en œuvre des mesures pour limiter les nuisances olfactives, visuelles et sonores liées à ses activités et ainsi préserver la qualité de l'environnement dans lequel évoluent les riverains.

Enfin, le Groupe se mobilise pour réduire les nuisances sonores associées au passage de ses véhicules. Il maintient pour cela les mesures de réorganisation des tournées de collecte et son engagement à privilégier des technologies silencieuses.

Les dispositifs du Groupe comprennent des suivis olfactométriques réguliers sur l'ensemble des installations de stockage. Une rampe de pulvérisation d'huiles essentielles a également été installée sur l'Ecopôle d'Azur Valorisation. Sur les ISDND en post exploitation, la couverture fixée par la réglementation s'accompagne d'actions de végétalisation.

Assurer la traçabilité des déchets

La publication le 25 mars 2021 d'un décret relatif à la traçabilité des déchets, des terres excavées et des sédiments vient renforcer les réglementations existantes.

Dans ce contexte, Pizzorno Environnement accorde une attention toute particulière à cet enjeu.

Le Groupe possède déjà une procédure spécifique intégrée au système de management qui assure la gestion des déchets gérés par ses activités. Pizzorno Environnement veille ainsi à choisir des filières de valorisation et d'élimination des déchets conformes à la réglementation et respecte les dispositions spécifiques de traçabilité :

- Les registres de déchets permettent d'assurer la traçabilité jusqu'à l'exutoire final. Des vérifications de conformité réglementaire de l'exutoire sont réalisées.
- Les Bordereaux de Suivi de Déchets (BDS) assurent la traçabilité des déchets et constituent la preuve de leur élimination par le producteur responsable. En 2021, conformément aux évolutions réglementaires, le Groupe a travaillé à la dématérialisation des bordereaux concernant les déchets dangereux, ceux-ci devant désormais être enregistré sur la plateforme Trackdéchets gérée par les pouvoirs publics.

En amont, Pizzorno Environnement veille à l'admissibilité des déchets conformément aux exigences réglementaires. Il demande à ses clients une information préalable sur la nature et l'origine des déchets concernés par les prestations et assure une vérification systématique des documents d'admissions.

Développer une mobilité durable et sûre

La qualité de vie des territoires est dépendante de la réduction de la pollution de l'air. Pour cette raison, Pizzorno a pris, dès 2017, l'engagement de faire évoluer sa flotte de véhicules en privilégiant les véhicules électriques et ceux roulant au GNV. Avec 23% de véhicules propres en 2021, le Groupe œuvre en faveur d'une mobilité plus vertueuse.



Cet engagement avait été reconnu dès 2019 par le Hub Business Nice-Matin, Pizzorno Environnement remportant le prix de la mobilité verte.

Début 2019, Pizzorno a créé Exa'Rent, entreprise spécialisée dans le transport des déchets, afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne logistique des déchets. Cet axe de travail est d'autant plus stratégique que les déchets représentent un tiers des tonnages transportés en France, empruntant les voies routières dans 97% des cas. Le Groupe travaille également sur des partenariats d'écologie industrielle territoriale afin de développer le gaz naturel véhicule, un carburant bien moins polluant que le diesel (voir section 4.1 Partenariat pour une écologie industrielle et territoriale).



Parce que les véhicules peuvent être source de nuisances sonores lors de la collecte des déchets, le Groupe privilégie des technologies plus silencieuses (voir section 4.2 Prévenir les nuisances). Il est par ailleurs engagé en matière de sécurité routière et veille à prévenir et limiter les situations dangereuses, notamment en identifiant des zones critiques (points noirs) et en déployant des plans de surveillance (voir section 5.3 Renforcer la culture de sécurité au travail du Groupe).

4.3 Atténuer et s'adapter au changement climatique

Les activités de Pizzorno Environnement contribuent à l'évitement d'émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment grâce au tri et au recyclage qui permettent de limiter l'extraction de ressources naturelles vierges, ainsi qu'au travers de la valorisation énergétique qui réduit localement le recours à des énergies nouvellement produites.

Le modèle d'affaire du Groupe contribue ainsi à l'atténuation du changement climatique.

Activités éligibles au titre de la Taxinomie européenne

Contexte règlementaire

Afin de favoriser la transparence et une vision long terme dans les activités économiques et d'orienter les flux de capitaux vers des investissements durables, l'Union Européenne a créé un système commun de classification des activités des entreprises permettant d'identifier les activités économiques considérées comme durables. Ce système est défini dans le règlement européen (EU 2020/852) du 18 juin 2020 dit « Règlement Taxinomie ».

Pour déterminer si une activité peut être considérée comme « durable », elle doit :

- Contribuer substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :

Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique
Utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines e	Transition vers une économie circulaire, prévention des déchets et recyclage
Prévention et contrôle de la pollution	Protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

- Être conforme aux critères d'examen technique établis par la commission ;
- Ne causer de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ;
- Être exercée dans le respect principalement de principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris la déclaration de l'Organisation International du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux du travail, des huit conventions fondamentales de l'OIT et de la Charte international des droits de l'homme.



Collecte des déchets recyclables à Lyon

Des dispositions allégées ont été prévues pour la première année d'application en 2022 (au titre de l'exercice 2021). Les entreprises doivent communiquer la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissements et de leurs dépenses d'exploitation associées à des activités économiques, dites « éligibles », c'est-à-dire classifiées dans la Taxinomie européenne. De plus, seules les activités contribuant aux premiers objectifs sur le climat ont été identifiées (atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique).



SELFEMA - entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement

Dans ce cadre, Pizzorno Environnement a mené une analyse de ses activités sur l'ensemble des domaines sectoriels définis dans les annexes 1 et 2 de l'acte délégué relatif au volet climatique (atténuation et adaptation) de la taxinomie.

Périmètre

Le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissements et dépenses d'exploitation considérées couvrent l'ensemble de ses activités et correspond au périmètre des sociétés sous son contrôle. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du calcul des ratios. Les données financières sont issues des comptes au 31 décembre 2021 et le chiffre d'affaires et les dépenses d'investissement peuvent donc être réconciliés avec les états financiers.

Modalités d'évaluation des indicateurs financiers

Les dénominateurs des ratios financiers ont été définis conformément aux définitions de l'acte délégué relatif à l'article 8 du Règlement taxinomie publié le 6 juillet 2021. Pour les numérateurs, il n'existe pas de définition des informations attendues pour l'éligibilité, aussi le Groupe a raisonné par analogie avec les ratios d'alignement pour déterminer la part des ratios éligibles à la taxinomie.

Chiffre d'affaires (CA)

Domaine	Activités éligibles	Activité ³ Taxinomie
Energie	Unité de valorisation énergétique : Traitement des déchets ménagers pour produire de la chaleur distribuée en réseau de chauffage	4.20
	Assainissement : Services spécialisés d'assainissement et gestion des déchets liquides	5.3
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte et transport des déchets ménagers et des matières valorisables (tri sélectif)	5.5
	Centre de valorisation : Traitement des déchets et biodéchets pour produire un compost normé utilisé en agriculture locale	5.8
	Centre de valorisation : Autres valorisations de matières à partir de déchets non dangereux	5.9

La part du chiffre d'affaires éligible du Groupe pour l'année 2021 s'élève à 10,4% sur un total de chiffre d'affaires de 208,3 M€ et couvre principalement les activités 5.5 – Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source et 5.9 - Valorisation de matières à partir de déchets non dangereux.



S'agissant des dépenses d'investissement (CAPEX)

- Le dénominateur est directement issu des comptes consolidés IFRS du Groupe (après élimination des transactions intra-groupe). Les dépenses d'investissements comprennent les entrées d'actifs corporels, incorporels et les contrats de location traités conformément à IFRS 16 de l'exercice considéré, avant amortissement et réévaluations, ainsi que les entrées d'actifs corporels et incorporels résultant de regroupements d'entreprises.
- Le numérateur comprend la partie de ces dépenses d'investissement liées aux activités identifiées éligibles et aux dépenses d'investissement individuellement éligibles (acquisitions relatives au 6.5 – transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires et 6-6 – transport routier de fret).
- Ainsi, la part des dépenses d'investissement éligibles de Pizzorno Environnement au titre de l'exercice 2021 s'élève à 43,8% sur un total de 15,3 M€.

Dépenses d'exploitation (OPEX)

- Le dénominateur est directement issu des comptes consolidés IFRS du Groupe (après élimination des transactions intra-groupe). Les dépenses d'exploitation comprennent les coûts directs non-inscrits à l'actif qui concernent la recherche-développement, la rénovation des bâtiments, les contrats de location à court terme, l'entretien et la réparation, et toute autre dépense directe, liée à l'entretien courant d'actifs corporels nécessaire pour que ces actifs continuent de bien fonctionner.
- Le numérateur comprend la partie de ces dépenses d'exploitation liées aux activités identifiées éligibles et aux dépenses d'exploitation individuellement éligibles.
- Les dépenses d'exploitation (OPEX) éligibles concernent principalement les dépenses liées à l'entretien et à la location de matériel au titre des activités éligibles, la part éligible au titre de l'année 2021 s'élève à 12,1% sur un total de 12,9 M€.

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

L'accord de Paris adopté lors de la COP21 en décembre 2015 a fixé un objectif international de limitation du réchauffement climatique à 2°C par rapport aux températures préindustrielles. En France, la LTECV (2015) comprend un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990.

Dans ce contexte, la lutte contre le changement climatique est un enjeu matériel que Pizzorno Environnement adresse au travers de deux engagements :

- Eviter l'émission de gaz à effet de serre (GES) en développant ses activités de prévention, réduction, valorisation et traitement des déchets ;
- Poursuivre ses efforts pour optimiser son empreinte carbone ;

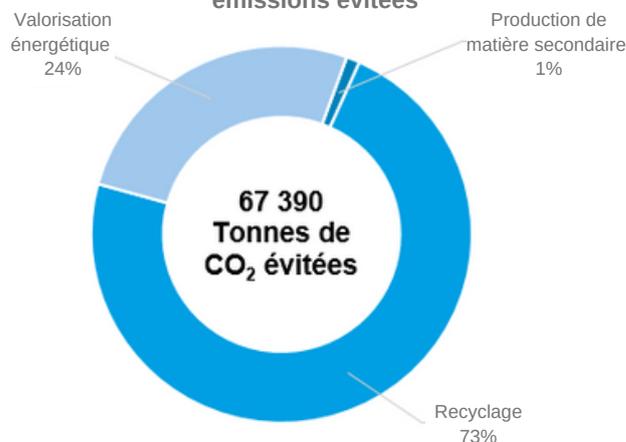
Le Groupe s'appuie sur le cœur de ses activités pour valoriser le gisement local que sont les déchets. Ce faisant, il apporte des solutions faiblement carbonées pour la production d'énergie et la production de biens à partir de matériaux recyclés.



Pour quantifier la contribution de ses activités à l'évitement d'émissions de GES, le Groupe base son calcul sur un scénario de référence établi par l'ADEME. Ce scénario correspond à la situation la plus probable si les solutions apportées par Pizzorno Environnement n'existaient pas.⁴

Par exemple, en contribuant à mettre sur le marché du PET recyclé dont les émissions de production sont évaluées à 0,2 Tonne équivalent CO₂ par tonne, là où la production de PET vierge en émet 3,3 ; Pizzorno Environnement contribue à éviter 3,068 Tonnes équivalent CO₂.

Contribution des filières de valorisation aux émissions évitées



⁴ Les émissions évitées comprennent : les émissions évitées grâce à la valorisation thermique et électrique du biogaz sur les ICPE de stockage, les émissions évitées grâce à la production électrique et thermique de l'UVE, ainsi que les émissions évitées grâce à la valorisation matière.

En résumé, le Groupe contribue à l'évitement d'émissions :

- en produisant des matières premières de recyclage dans ses centres de tri et de valorisation matière, qui auraient dû sans cela être obtenues par l'extraction et la transformation de matières vierges ;
- en générant de l'énergie électrique et thermique grâce à la valorisation énergétique, évitant ainsi la consommation d'énergies fossiles ;
- en fabricant des produits finis comme le compost à partir de biodéchets, qui évite l'emploi de fertilisants azotés de synthèse et le rejet de gaz à effet de serre liés à leur production ou comme la biomasse.

Au cours de l'année 2021, le Groupe a contribué à éviter 67 390 tonnes de CO₂. Ce résultat affiche une hausse de 6% par rapport aux résultats de 2020, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la part du tonnage de métaux et de verre recyclés.

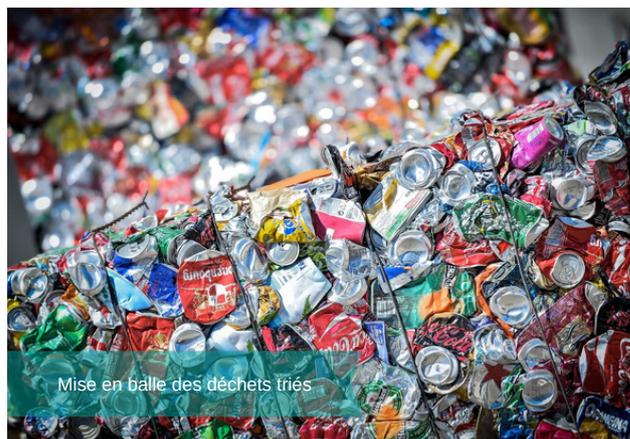
Emissions de GES évitées	2020	2021
Tonnes de CO ₂ que le Groupe a contribué à éviter	63 410 TCO ₂ évitées	67 390 TCO ₂ évitées

Les données 2019 et 2020 ont été recalculés à partir des facteurs d'émissions de l'ADEME de 2021.

Emissions de GES évitées au titre de la valorisation matière

En 2021, Pizzorno Environnement a valorisé 178 418 tonnes de déchets qui ont intégré une filière de recyclage ou de remblayage (mâchefers, papier et carton, verre, bois, métaux ferreux et non ferreux, plastiques et autre) ou ont été convertis en compost ou combustible (biomasse).

La réutilisation de ces matières premières de recyclage et la production de combustibles a contribué à éviter l'émission de 48 931 tonnes de CO₂ soit, 73% des émissions que le Groupe contribue à éviter. La valorisation de matière organique en compost et matière fertilisante a contribué à éviter 775 tonnes équivalent CO₂.



Mise en balle des déchets triés

Emissions de GES évitées au titre de la valorisation énergétique

La valorisation énergétique représente 26% des émissions que le Groupe contribue à éviter grâce à deux processus :

- L'incinération de déchets ultimes non dangereux dans l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Toulon, qui permet de générer de l'énergie électrique et thermique et d'alimenter le réseau de chauffage urbain qui dessert des établissements publics et 5097 logements. En 2021, 114 075 MWh PCI ont été générés dans le cadre de la valorisation électrique et thermique.
- Le biogaz issu de la dégradation des matières organiques sur les sites de stockage, capté puis valorisé en énergie thermique (évapo-concentration des lixiviats) et en énergie électrique (unité de cogénération installée sur l'ISDND Aboncourt).

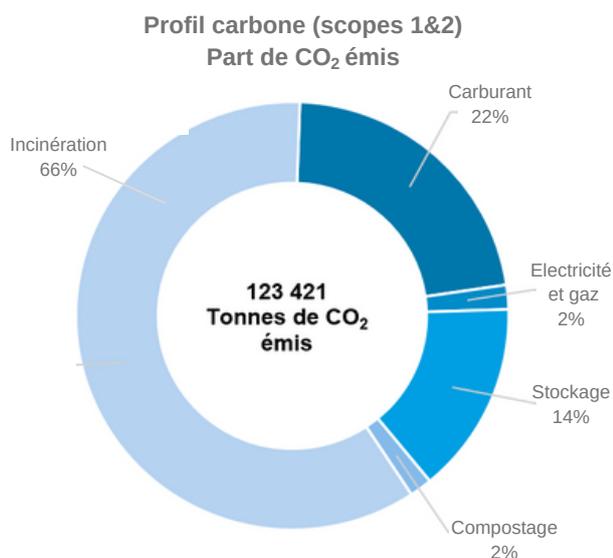
En 2021, Pizzorno Environnement a atteint une valorisation thermique et électrique nette de 15 547 MWh PCI.



Produire de l'énergie à partir de déchets

Réduction des émissions de GES de Pizzorno Environnement

Pizzorno Environnement a mis à jour en 2020 son Bilan Carbone pour les scopes 1, 2 et 3 sur son périmètre France sur la base des données 2019 en suivant au plus près la méthodologie de l'ADEME. Les résultats de ce bilan ont montré que les principaux leviers de réduction des émissions CO₂ du Groupe résidaient dans la maîtrise de la quantité de biogaz diffus émis par le stockage, dans la poursuite du développement de la valorisation matière et énergie, ainsi que dans l'intensification de la performance opérationnelle.



En 2021, les activités du Groupe ont émis, sur le scope 1&2, 123 421⁵ TCO₂ eq, soit une baisse de 14% par rapport à 2020.

	2020	2021
Tonnes de CO ₂ émis	144 505	123 421

Résultats calculés sur les scopes 1 et scope 2 avec les facteurs d'émissions de janvier 2021 mis à disposition par l'ADEME. La donnée 2020 a été recalculée avec ces facteurs d'émissions.

BILAN CARBONE : SCOPES 1, 2 ET 3

Le scope 1 correspond aux émissions de GES directes, provenant de sources détenues par l'entreprise (utilisation de combustibles, émissions fugitives de méthane dans les installations de stockage des déchets, émissions générées par l'incinération des déchets dans l'UVE).

Le scope 2 correspond aux émissions de GES indirectes résultants de l'importation d'électricité, de chaleur ou de vapeur sur le lieu de production. Pour Pizzorno Environnement, il s'agit principalement de la consommation d'électricité.

Le scope 3 comprend les autres émissions indirectes de GES, résultant des activités de l'entreprise mais dont la provenance ou le contrôle appartient à des entités qui lui sont extérieures. Pour le Groupe, le scope 3 amont inclut par exemple les achats de produits et de services, les immobilisations, les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail, tandis que le scope 3 aval inclut le transport de marchandises aval et les déchets gérés par le Groupe qui sont éliminés dans des sites pour lesquels le Groupe n'a pas de contrôle opérationnel.

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, le Groupe active différents leviers : le développement de la mobilité durable, la réduction de sa consommation d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables, l'installation de réseaux de captage de biogaz au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation des ISDND et la mise en place de couverture sur les sites qui ne sont plus en exploitation. Le recours à des énergies renouvelables (BioGNV et électricité verte) ont permis d'éviter l'émission de 755 tonnes de CO₂.

La réduction des émissions observée en 2021 s'explique principalement par l'arrêt du fonctionnement de l'UVE suite à des pannes et des travaux de couvertures des ISDND.

⁵A noter : résultats calculés sur les scopes 1 et scope 2 avec les facteurs d'émissions de janvier 2021 mis à disposition par l'ADEME. La donnée 2020 a été recalculée avec ces facteurs d'émissions.

Développement de la mobilité durable

En 2021, le Groupe a poursuivi ses efforts pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre en maintenant la part de sa flotte de véhicules roulant au GNV ou au bio-GNV, énergie renouvelable qui réduit de 80% les émissions de CO₂ par rapport au diesel ; en poursuivant l'électrification de sa flotte de véhicules légers et de nettoyage et en déployant des applications de géoguidage pour optimiser les tournées de collecte.

La flotte de véhicules du Groupe a consommé 7 272 132 litres de carburant liquide et 1699 T de GNV dont 18% de bio-GNV.



23%

de véhicules propres du
Groupe en France

	2019	2020	2021
Part de véhicules propres dans la flotte du Groupe en France	22%	24%	23%
Consommations de GNV et de bio-GNV	1766 T dont 18% de bio-GNV	1639 T dont 14% de bio-GNV	1699 T dont 18% de bio-GNV
Consommations de Gaz Non Routier	1 100 225 L	1 026 346 L	1 007 460 L
Consommations de gasoil et Biodiesel	6 320 935 L	5 932 751 L	6 218 289 L
Consommations d'essence (SP et E85)	34 800 L	39 096 L	46 383 L



Station GNV à Lyon

Les consommations d'énergie et achat d'énergie verte

En 2021, les activités du Groupe ont généré une consommation globale d'énergie (électricité et chaleur) de 16 266 MWh dont 17% issus d'énergie renouvelable.

Les consommations d'énergie du Groupe	2019	2020	2021
Somme des consommations d'électricité et de chaleur	20 546 MWh	16 400 MWh	16 266 MWh
Part d'électricité issue d'énergie renouvelable	15%	17%	17%



16 266 MWh dont 17%
d'électricité issue d'énergie
renouvelable

UVE DE TOULON : UNE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

En matière de consommation électrique, Pizzorno Environnement a mis en place sur l'UVE de Toulon un système de management de l'énergie et bénéficie désormais de la certification ISO 50 001.

Dans ce cadre, le Groupe a pris les 3 engagements suivants :

- **Réduire** d'ici 2021 de 3% les consommations énergétiques
- **Optimiser** la performance énergétique par la fiabilisation de la conduite et de la maintenance de l'exploitation
- **Privilégier** l'achat de produits et de services économes en énergie, en phase de conception mais aussi de renouvellement

En 2021, les aléas techniques n'ont pas permis d'atteindre l'objectif de réduction de 3 % des consommations énergétiques.

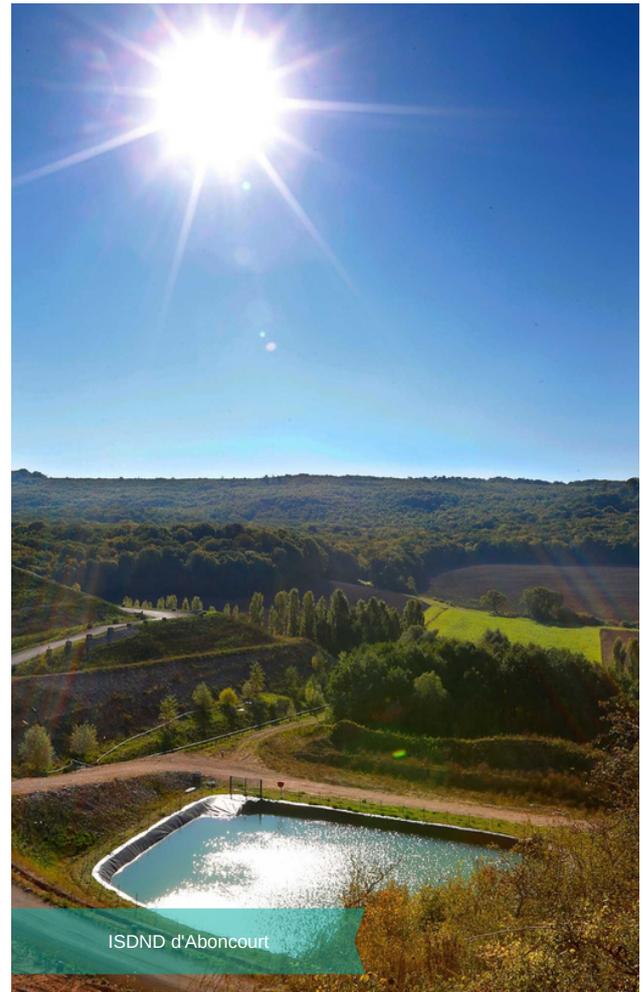


Unité de Valorisation énergétique
de Toulon

Adapter les offres et opérations du Groupe aux effets du changement climatique

Identifié par Pizzorno Environnement comme un enjeu à suivre dans la matrice de matérialité 2021, l'adaptation au changement climatique et les conséquences de conditions climatiques extrêmes sont pris en compte par le Groupe.

Face à de potentielles dégradation des installations et interruptions des services liés à des événements climatiques extrêmes, le Groupe a défini des plans de continuité d'activité. Ceux-ci prennent en compte notamment les risques d'inondations ou de fortes précipitations ainsi que les épisodes de sécheresses qui peuvent impacter les activités de nettoyage et propreté urbaine.



Le Groupe dispose également d'une procédure de gestion des incendies et a réalisé des investissements pour adapter ses installations et renforcer leur résilience aux conséquences du réchauffement climatique dont la création de nouvelles capacités de stockage de lixiviats, la mise en place des couvertures des ISDND, l'augmentation des capacités de traitement des lixiviats et la création de volumes de stockage des eaux pluviales complémentaires.



5. Développer et protéger les collaborateurs et les territoires d'implantation

Grâce au maillage territorial important déployé par le Groupe au fil des années sur ses bassins d'implantation historiques, il est devenu un réel contributeur au dynamisme économique, à l'emploi ainsi qu'à la vitalité de ceux-ci.

5.1 Favoriser l'emploi et la cohésion sociale

Les effectifs et l'organisation du travail

Le Groupe emploie aujourd'hui 2252 collaborateurs dont 2053 en France. Afin de valoriser les femmes et les hommes, le Groupe agit sur plusieurs volets : la sécurité, santé et bien-être au travail, le dialogue et la cohésion sociale, le développement du capital humain ainsi que l'inclusion et la promotion de la diversité et l'égalité de traitement.

En France, Pizzorno Environnement dépend majoritairement de la convention collective du Syndicat National des Activités du Déchet (SNAD). Il participe aux commissions paritaires de négociation de la branche (CPPN), ainsi qu'aux négociations paritaires nationales sur l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP).

La politique du temps de travail s'inscrit dans le respect des dispositions légales de chaque pays et, le cas échéant, celles de la Convention Collective.



2252

collaborateurs dont 8,3 % de femmes

La diversité et l'égalité professionnelle

Pizzorno Environnement conçoit la diversité des équipes comme une source de richesse culturelle, d'équilibre et de bien-être, participant à sa performance globale.

Le Groupe applique un principe de non-discrimination dans le recrutement, la rémunération ou encore la formation, formalisé notamment dans l'accord triennal sur l'égalité professionnelle signé en 2018.



Dans le cadre du plan d'action signé fin 2020 et portant sur la qualité de vie au travail, le droit à la déconnexion et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le Groupe a réaffirmé son engagement pour l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, au travers du processus de recrutement ainsi que dans l'application quotidienne des grands principes de non-discrimination.

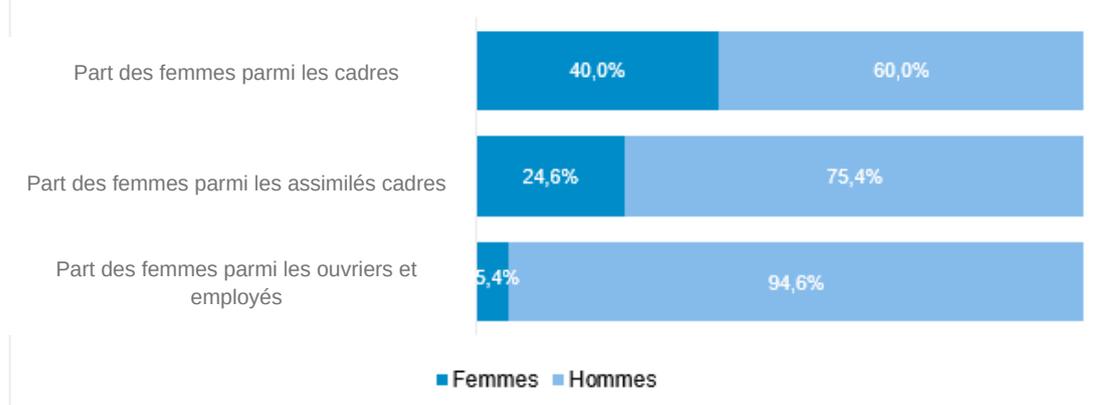
A ce titre, le Groupe s'est engagé, en complément du code de bonne conduite en matière de recrutement transmis aux managers, à mettre en place une sensibilisation sur les thèmes de la diversité et de la mixité ainsi qu'un rappel de la législation en vigueur en termes de non-discrimination.

Pizzorno Environnement accorde une importance particulière à la féminisation de ses effectifs, et s'applique à donner l'exemple au plus haut niveau en se dotant d'un CODIR composé à plus de 50% de femmes.

Cette sensibilisation a pour objectif de faire connaître et mieux appréhender les différents concepts que couvre la diversité et de faire prendre conscience de l'existence des différentes discriminations, de l'impact des représentations et des stéréotypes.

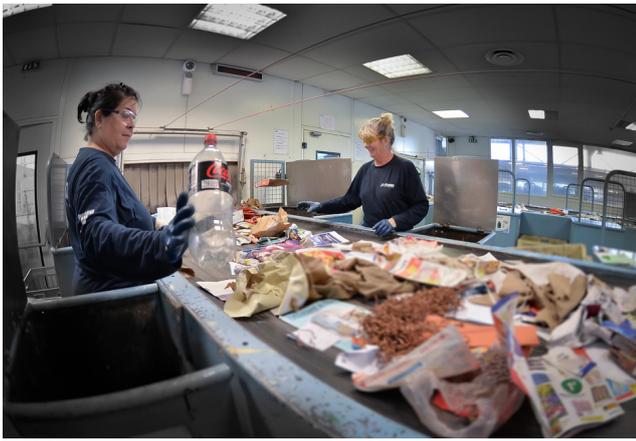


Part des femmes par CSP en 2021



Elle vise aussi à faire comprendre les différents mécanismes de production des discriminations afin que chacun puisse agir et maîtriser ses propres stéréotypes. Elle permet enfin de connaître les principaux critères de discrimination et le cadre légal existant.

Pour l'année 2021, Pizzorno Environnement a obtenu sur l'index de l'égalité professionnelle, un score de 89 sur 100. Supérieur à 75, ce score positionne le Groupe en adéquation avec les attentes du gouvernement.

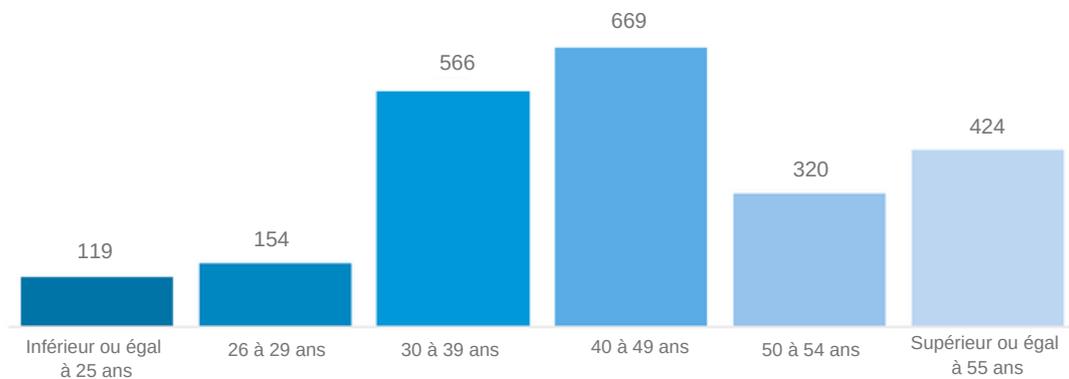


Au-delà du travail réalisé sur l'égalité de traitement, le Groupe promeut la diversité et l'inclusion au travers de ses partenaires, des acteurs spécialistes du recrutement et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap tels que CAP EMPLOI.

En 2021, lors de la négociation annuelle obligatoire (NAO), des mesures visant à améliorer la mobilité des collaborateurs entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail ont été abordées.

Suite aux négociations, il a été envisagé des mesures qui porteraient sur la réduction du coût de la mobilité, l'incitation à l'usage des modes de transport vertueux, notamment en favorisant les transports en commun, l'usage de vélos et de véhicules propres ou encore la prise en charge des frais de trajet entre le domicile et le lieu de travail pour les collaborateurs situés dans une commune non desservie par un service de transport collectif régulier. Il a ainsi été convenu, dans les prochaines années, la mise en place des points de recharge pour les vélos et trottinettes électriques sur les sites où le besoin existe. Des parkings vélos et trottinettes sécurisés seront également mis en place sur les sites de Pizzorno Environnement qui disposent d'un parking.

Répartition de l'effectif du Groupe par tranche d'âge en 2021



Maintenir le dialogue et la cohésion sociale

Dans un souci de préservation du bien-être de ses collaborateurs et afin de garantir les meilleures conditions de travail, le Groupe s'applique chaque année à s'adapter au plus tôt aux évolutions de la législation française. Cela nécessite un dialogue nourri avec le CSE et les salariés, comme lors de la crise de la Covid-19 qui a montré la résilience du Groupe et sa capacité à transformer rapidement ses modes de dialogue.





Les accords collectifs et événements sociaux

Pour accompagner le dialogue et la cohésion sociale, Pizzorno Environnement dispose de 7 accords collectifs signés par toutes les parties prenantes concernées, dont l'un est dédié à la santé et la sécurité des salariés, et deux à la mise en place des Instances Représentatives du Personnel (IRP). Le dernier accord en date est celui signé en mars 2021 dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire (NAO).

Pizzorno Environnement a fait face en fin 2021 à une grève de six jours des collaborateurs de la société Zéphire. Le dialogue entre la direction de Pizzorno Environnement et les représentants syndicaux a permis d'une résolution rapide répondant aux revendications des collaborateurs qui portaient notamment sur la revalorisation des salaires.

5.2 Développer le capital humain

Attraction et rétention des talents

Alors que Pizzorno Environnement a été reconnu, cette année encore, comme l'un des meilleurs employeurs de France dans le secteur de l'environnement par le magazine Capital, le Groupe a initié une démarche de Marque employeur qui vise à attirer et retenir les talents.

Politique de rémunération et avantages sociaux

Pizzorno Environnement a mis en place une politique de rémunération attractive avec des taux horaires supérieurs aux minima légaux et conventionnels du secteur. En moyenne, les salaires de base sont supérieurs de 17% au SMIC pour la catégorie « ouvrier » et de 12% pour la catégorie « employés ».



1382 nouvelles embauches en 2021,
contre 1294 en 2020, dont 26% en CDI
1236 départs en 2021, contre 1854 en 2020 soit un
taux de rotation de **8,57%** contre 29,41 % en 2020



Le personnel d'exploitation dispose de divers avantages en complément du salaire de base. Tous les salariés de l'UES (Unité Economique et Sociale), sous condition d'ancienneté et selon les résultats du Groupe, bénéficient d'une prime d'intéressement, d'une participation aux bénéfices, d'une prime de 13ème mois et d'une mutuelle ainsi que d'un package social complémentaire composé notamment d'un CET, d'un PEE, d'un PERCO avec abondement de l'employeur.

En 2021, le taux d'absentéisme s'élève à 6,24%, un chiffre en légère hausse par rapport à 2020, expliqué par le contexte de crise sanitaire.

Formation et gestion des compétences des collaborateurs

La formation a pour objectif d'accompagner les employés dans l'évolution de leurs métiers, et notamment dans la transition technologique engagée au sein du Groupe afin de mieux pérenniser les emplois.

Les programmes du Groupe se répartissent en deux catégories :

- La première catégorie concerne les formations qui relèvent d'obligations de l'employeur, avec notamment des actions d'adaptation du poste de travail, liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi et au cadre réglementaire. Elles permettent d'acquérir des compétences directement utilisables dans le poste et peuvent également permettre d'obtenir des blocs de compétences d'une certification professionnelle enregistrée au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- La seconde catégorie concerne les formations qui vont au-delà des obligations de l'employeur et intègre des actions de développement de compétences qui dépassent la qualification professionnelle du collaborateur. Cette catégorie inclut également des actions d'évaluation et de formation permettant l'accès au socle de connaissances et de compétences.

Le Groupe a aussi poursuivi son programme d'accompagnement et de professionnalisation des managers de proximité lancé en 2019.



En 2021, 19 managers de proximité étaient concernés par la formation qui sera renouvelée en 2022. Ils ont ainsi pu suivre près de 80 heures de formation, réparties en 7 modules de 1 à 2 jours, mêlant théorie et cas pratique pour un meilleur encadrement de leurs équipes respectives. Le Groupe développe également des formations portant sur la cohésion d'équipe et l'optimisation de la communication avec pour finalité d'améliorer l'efficacité collective.

5.3 Préserver la santé, le bien-être et la sécurité des collaborateurs

Pizzorno Environnement s'engage pour la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs et met en œuvre différentes actions pour prévenir les risques, renforcer la culture de sécurité et améliorer la qualité de vie au travail.

Renforcer la culture de sécurité au travail du Groupe

Les activités de Pizzorno Environnement présentent par leur nature des facteurs de risques d'accidents pour les agents ainsi que pour les usagers (risques routiers, risques liés à la manipulation et troubles musculosquelettiques, risques mécaniques liés aux machines, risques de chutes, risques liés à la co-activité véhicules, engins, pétons etc.). La prévention de ces risques est une priorité pour le Groupe qui entend renforcer sa culture santé et sécurité.

Pizzorno Environnement, engagé pour la prévention des risques professionnels

Taux de fréquence des accidents du travail	Taux de gravité des accidents du travail	Nombre d'accidents avec arrêt	Heures d'absence pour maladie professionnelle ⁶
53.83	4,73	198	6922h



Le Groupe opère depuis plusieurs années un changement dans sa culture sécurité. Cette transformation se traduit par la supervision directe du comité de direction des politiques et des plans d'actions relatifs aux enjeux de santé et sécurité. Ceci permet de coordonner le pilotage de la sécurité au niveau du Groupe.

Un second axe de travail porte sur la responsabilisation croissante du management de proximité. Des objectifs de sécurité sont définis au niveau du Groupe puis déclinés pour l'ensemble des agences. Ils sont accompagnés de mesures incitatives pour les équipes tels que des challenges sécurité au sein des agences.

Ces défis donnent lieu à l'attribution de récompenses pour les collaborateurs ayant atteint leurs objectifs. Ainsi, le Groupe incite à la mobilisation de l'ensemble de ses équipes dans la lutte contre les accidents du travail.

Le Groupe a mis en place depuis 2020 l'indexation d'une partie de l'intéressement sur des objectifs sécurité qui sont déclinés par agence. En 2021, sur le périmètre France, le taux de fréquence a augmenté de 19% par rapport à 2020. Cette hausse est à relativiser car 2020 a vu son accidentologie baisser de façon significative durant les 2 périodes de confinement.

MODELE DE DECHETTERIE

Pour réduire les risques de chute, Pizzorno Environnement a mis en place sur la commune de Fréjus un nouveau modèle de déchetterie à plat qui permet aux usagers de déposer leurs déchets dans une trémie au sol, avant que celle-ci ne soit mue par un bras mécanique pour la vider dans un compacteur fermé. Ce procédé permet à la fois de réduire les risques d'accidents pour les usagers et d'optimiser les transports de déchets grâce au compactage.



Pizzorno Environnement met en place des actions et des certifications pour prévenir les risques professionnels. En 2021, 85% de ses activités en équivalent du chiffre d'affaires étaient couverts par la certification ISO 45001, norme dédiée à la santé et sécurité au travail.

Le Groupe a également poursuivi les formations liées à la sécurité avec 70% du total des heures de formation dédiées à cette thématique sur l'année passée.



Par ailleurs, le Groupe s'est donné comme enjeu prioritaire la sécurité lors des collectes, en généralisant notamment au sein de ses exploitations l'identification de « points noirs ».

Ceux-ci correspondent à des situations de travail qui présentent des risques d'accidents, soit pour les salariés soit pour les usagers, que des actions de prévention doivent corriger.

Le Groupe a renforcé en 2021 son dialogue avec les collectivités et les autorités locales idoines pour améliorer la gestion de ces points noirs, avec un focus particulier sur la suppression des marches arrière des véhicules et identifier les aménagements à envisager. A date, 100% des sites de collecte du Groupe font l'objet d'un plan de surveillance des points noirs. Des plans d'actions dédiées aux risques de chutes et déplacement ont également été activés en 2021 au sein des agences, ce risque représentant plus du tiers des accidents au sein du Groupe.

Depuis plusieurs années, il a également instauré pour les collaborateurs du siège, une plage horaire de prise de poste d'une durée d'une heure, entre 08h et 09h. De la même manière, afin de faciliter l'articulation vie professionnelle – vie personnelle, les collaborateurs du siège ainsi que les collaborateurs administratifs d'autres sites qui en ont fait la demande⁷ bénéficient d'une pause obligatoire⁸ d'une durée d'une heure trente, à prendre entre 12h et 14h. En 2021, une note d'information portant sur la gestion du temps de travail et le droit à la déconnexion a été transmise aux collaborateurs du siège afin de renforcer l'effectivité de ces mesures.

Améliorer le bien-être des collaborateurs

Au-delà des actions menées pour prévenir les risques professionnels et garantir la santé et sécurité des collaborateurs, Pizzorno Environnement agit sur des thématiques clés tels que le droit à la déconnexion, et l'articulation vie professionnelle – vie personnelle pour améliorer le bien-être de ses collaborateurs.



Avec l'objectif de garantir un bon environnement de travail, le Groupe accorde une attention particulière aux conditions d'utilisation des outils numériques pour éviter qu'ils empiètent sur la vie privée des collaborateurs. A ce titre, il limite l'accès des collaborateurs à leur messagerie entre 19h et 07h.

⁷ La mesure s'applique au siège de Draguignan mais est transposable à l'ensemble des administratifs sur exploitation si le fonctionnement du site le permet.

⁸ Cette pause n'est pas rémunérée

Pour continuer d'améliorer l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale, le Groupe s'engage à réintégrer les collaborateurs de retour d'un congé maternité ou parental par le biais d'un entretien de « retour à l'activité professionnelle ». Un entretien de « parentalité » est également prévu avant le départ en congé maternité ou parental. Pizzorno Environnement a également pris des mesures concernant les horaires des réunions, l'amélioration des conditions de travail ou l'optimisation des déplacements professionnels. L'ensemble de ces mesures concourent à améliorer la qualité de vie au travail.



Par ailleurs, Pizzorno Environnement reste mobilisé pour la prévention du harcèlement sexuel. Le Groupe a mis en place des référents dédiés à la question du harcèlement sexuel auprès desquels les présumées victimes peuvent s'adresser. Le référent est la Directrice Ressources Humaines du Groupe. Deux autres collaborateurs du Groupe, dont l'un appartenant au périmètre du CSE 1 et l'autre CSE 2, ont été désignés pour être les référents harcèlement moral et sexuel.

Une référente supplémentaire harcèlement sexuel a été désignée en 2021 de façon supra légale, parmi les membres élus titulaires et suppléants, par les membres élus titulaires du CSE1 et CSE2. Le rôle des référents, en cas d'alerte reçue, est d'écouter, conseiller et orienter les interlocuteurs et interlocutrices tout en veillant à maintenir un environnement de confidentialité, neutralité et bienveillance.

En 2021, une formation intitulée « référent prévention et lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel » réunissant l'ensemble des responsables des ressources humaines régionaux ainsi que les référents a été mise en place. Elle a permis de renforcer la compréhension et la connaissance des participants en matière de violences sexistes et sexuelles, du cadre légal existant et de les sensibiliser au rôle de prévention et d'accompagnement.

Depuis 2021, une assistance sociale effectue des permanences sur les exploitations de Draguignan et Fréjus afin d'accompagner les collaborateurs dans différents domaines tels que la vie familiale (maternité, scolarité, deuil, etc.), le budget (conseil en gestion, surendettement, etc.), le logement (logement social, location, déménagement, etc.), la santé (maladie, inaptitude au poste, invalidité, handicap, etc.), ou encore la retraite (reconstitution de carrière, montage et suivi des dossiers, etc.). Ce dispositif existe également sur le centre de tri du Muy et a vocation à se développer afin qu'un plus grand nombre de collaborateurs puissent en bénéficier.

5.4 Contribuer au développement des territoires

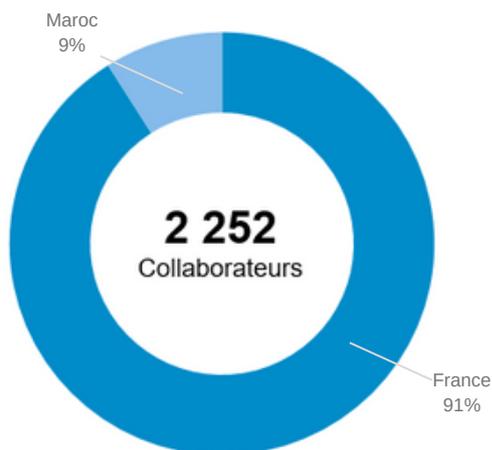
Parce que les différentes activités du Groupe consistent à améliorer la qualité de vie de chacun, elles ne sauraient s'arrêter à l'exécution seule de ses missions premières. Ainsi, le Groupe est naturellement impliqué dans la vie locale et contribue à la vitalité économique et sociale des territoires.



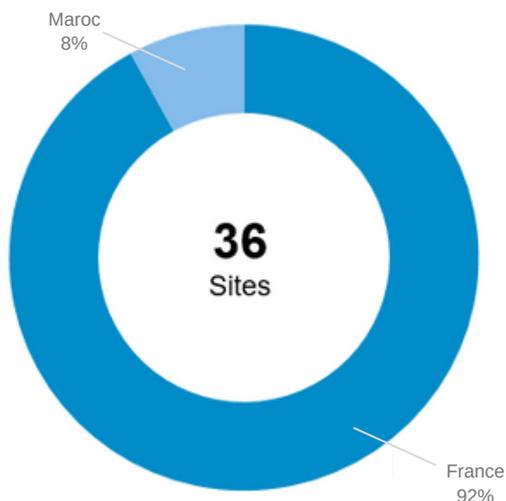
L'inclusion sociale et l'insertion économique

Fort de son ancrage territorial important, Pizzorno Environnement est un acteur de l'emploi local reconnu, engagé pour l'insertion professionnelle et des personnes éloignées de l'emploi. Le Groupe est signataire de la charte de la diversité et mène une politique volontariste tout en luttant contre les formes de discrimination existantes.

Ancrage territorial : répartition de l'effectif par zone géographique

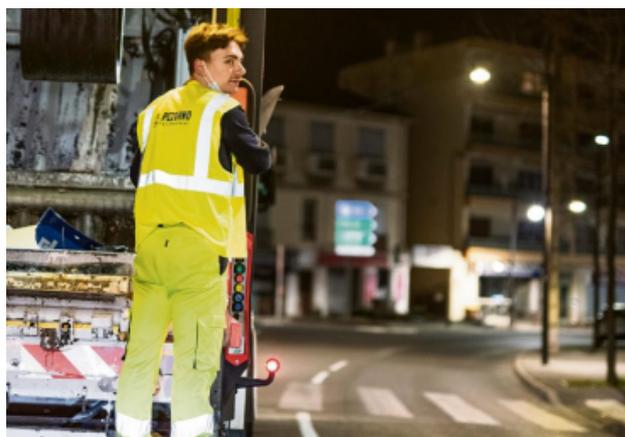


Répartition du nombre de sites par zone géographique



En 2021, le Groupe a poursuivi ses collaborations avec des associations comme Corail ainsi que ses partenariats avec Adecco France et ID'EES (filiale d'Adecco).

En février 2021, le Groupe a remis au président de l'association 5000 euros de chèques cadeaux destinés à soutenir les commerçants locaux. Pizzorno Environnement est partenaire de l'association depuis 2008 et a, dans le cadre de la lutte contre l'exclusion des personnes éloignées de l'emploi, pérennisé 58 contrats en CDD et CDI depuis cette date.



En interne, le Groupe favorise l'arrivée dans le marché de l'emploi des jeunes en accueillant et en formant à ses métiers des stagiaires et des apprentis. En 2021, Pizzorno Environnement a accompagné une cinquantaine de stagiaires et apprentis.



LE PARTENARIAT CITÉ UNE FEMME

Le Groupe Pizzorno Environnement s'est associé à l'opération « Cité une femme » lancée par le Rugby Club Toulonnais et Pôle Emploi en parrainant une jeune femme dans la réalisation de son projet professionnel.

Déjà partenaires historiques, le Groupe et le Rugby Club toulonnais partagent cette même volonté de valoriser leur territoire et de promouvoir les talents qui y vivent.

Ce partenariat s'inscrit dans une politique volontariste menée par le Groupe en faveur de la diversité et de l'inclusion.

Pizzorno Environnement agit aussi pour l'insertion professionnelle et comptait en 2021 parmi ses effectifs 204 collaborateurs avec des profils « éligibles insertion ».



Mécénat et partenariats associatifs

Au-delà de ces initiatives ponctuelles, Pizzorno Environnement perpétue des sponsorings de longue durée et des actions de mécénat. En 2021, le Groupe compte 36 partenariats liés aux mécénats et au sponsoring.



Partenariat avec l'Association le Roseau du Réal Martin

Il a poursuivi ses collaborations historiques notamment auprès du Rugby Toulonnais pour lequel il s'affichera pour la 16ème année consécutive sur les maillots de l'équipe. Ce partenariat est basé sur le partage des valeurs du sport de haut niveau : compétitivité, esprit d'équipe et engagement.

De la même façon, il soutient le Club d'élite du Saint-Raphaël Var Handball (SRVHB) depuis 2011.



Partenariat avec le RCT

6. Indicateurs de performance et note méthodologique

6.1 Note méthodologique

Les filiales du Groupe Pizzorno Environnement

Les filiales		
Pôle Services	Pôle Industrie	Pôle International
Pizzorno Global Services		
Dragui-transports		
Propolys	Valeor	
Deverra	Azur Valorisation	
Pizzorno Environnement Eau et Assainissement (PEEA)	Abval	Segedema
Spanc Sud	Zephire (gestion de l'UVE de Toulon)	Teorif
Exa'Rent	Valteo	
Dragui-Gaz		
SAMNET		

Analyse de matérialité et des risques et opportunités principaux liés au développement durable de Pizzorno Environnement

Objectif de la démarche

En 2021, dans le cadre de la mise à jour de l'analyse matérialité, Pizzorno Environnement a sollicité le soutien d'un tiers externe afin d'organiser la consultation de ses parties prenantes internes et externes. Ce-dernier était en charge de la supervision de l'évaluation des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. La présente note a pour objectif de donner les détails méthodologiques du projet.

L'analyse de matérialité

Pizzorno Environnement a choisi de recourir à un cabinet de conseil, Mazars, pour réaliser l'analyse de matérialité. Celle-ci s'est déroulée en 4 étapes :

1.L'identification des enjeux RSE et des parties prenantes à consulter.

Basée sur une analyse de l'existant et tenant compte des standards de référence ainsi que d'un benchmark de 13 entreprises, 28 enjeux ont été identifiés, répartis selon quatre grandes thématiques : environnement, gouvernance, social et sociétal.

2. La définition des modalités de consultations des parties prenantes

A cette étape, la liste des parties prenantes clés à consulter a été finalisée et deux modalités ont été arrêtées : la réalisation d'entretiens intégrant la notation des 28 enjeux selon 3 critères avec un focus sur l'impact du changement climatique ainsi que l'envoi d'un questionnaire auto-administré concentré uniquement sur la notation des 28 enjeux selon 2 critères (importance et maîtrise).

3. Consultation des parties prenantes

26 entretiens ont été réalisés, dont 15 avec des parties prenantes externes. Le suivi et la relance des parties prenantes concernés par le questionnaire auto-administré destiné aux clients (publics et privés), ont permis un taux de participation de 43%.

4.Mise à jour de la matrice de matérialité

L'exploitation des résultats qualitatifs et quantitatifs a permis d'actualiser la matrice de matérialité. Cette dernière a été présentée, revue et validée par le Comité de Direction.

Limites de l'exercice

Il est important de garder à l'esprit les limites et biais potentiels de l'approche et d'ajuster la compréhension des résultats en conséquence. La principale limite de l'exercice de matérialité de Pizzorno Environnement tient à l'échantillon réduit de parties prenantes consultées, qui n'est de fait pas représentatif de l'ensemble des parties prenantes. Les résultats obtenus permettent néanmoins de donner des tendances et, en complément d'analyses plus qualitatives, de servir de base à l'élaboration de recommandations stratégiques.

L'analyse des risques et opportunités

L'identification des risques et opportunités principaux de Pizzorno Environnement en matière de développement durable a été menée à la suite de l'exercice de matérialité. Pour chacun des enjeux identifiés, les risques et opportunités associés ont été décrits et validés par la Direction Audit interne et RSE en collaborations avec les différentes directions responsables des thématiques.

Les risques et opportunités associés aux enjeux les plus prioritaires pour Pizzorno Environnement ont été mis en perspective avec les politiques et plan d'actions de Pizzorno Environnement, ainsi qu'avec les indicateurs de performance. Cela a permis d'évaluer le niveau de gestion des risques et opportunités mis en place par Pizzorno Environnement pour chacun des enjeux de développement durable prioritaire.

Périmètre de reporting et vérification des informations extra-financières

Ce rapport a pour objectif de présenter les objectifs, engagements, actions et résultats en matière de RSE de Pizzorno Environnement pour l'année 2021, ainsi que de répondre aux exigences de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

Les données publiées dans ce rapport portent sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, à l'exception des données sur la consommation de l'eau qui peuvent être décalées de quelques mois pour des raisons de disponibilité des informations.

L'ensemble des activités et des filiales dont le Groupe a le contrôle opérationnel sont couvertes, y compris les filiales Exa'Rent et Dragui-gaz créées en 2019. Les filiales Zéphire et Dragui-gaz, détenues à 51% et 50% respectivement par Pizzorno Environnement et mises en équivalence dans le reporting financier, sont intégrées et consolidées globalement dans le reporting extra-financier.

La majorité des indicateurs sociaux et sociétaux couvrent les effectifs du Groupe en France et au Maroc. En revanche, pour des raisons pratiques de collecte et de disponibilité des données, les indicateurs environnementaux ne prennent en compte que les sites du territoire français. A titre d'information, l'activité au Maroc représente 1,5 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2021, et 9% de ses effectifs et 22% des tonnages des déchets traités par le Groupe.

L'article L. 225-102-1 du code de commerce exige qu'un Organisme Tiers Indépendant vérifie les informations extra-financières publiées dans le rapport de gestion des entreprises concernées par la réglementation. Le rapport d'assurance relatif à la vérification des informations extra-financières est présenté ci-après.

Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée pour réaliser ce rapport, merci de contacter Mme. Maria Carrozza, Directrice Financière du Groupe, à l'adresse email suivante : m.carrozza@pizzorno.com

6.2 Tableaux des indicateurs de la performance extra-financière

Créer ensemble de la valeur et des relations de confiance				
Gouvernance, éthique et parties prenantes ⁹				
Indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Tonnage de déchets ménagers et assimilés collectés	Tonnes	788 142	746 566 ¹⁰	+6%
Taux de couverture ISO 9001 du chiffre d'affaires ¹¹	%	89	84	6%
Taux de renouvellement des marchés publics dans l'activité Services	%	81	90	-10%
Taux du montant des investissements consacré à l'innovation sur le chiffre d'affaires	%	0,84	2,9	-71%
Taux de réponses à la charte « engagement fournisseur »	%	90	86	+5%
Taux des cadres formés à l'éthique des affaires et aux risques de corruption ¹²	%	77%	-	-

Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale¹³

Économie circulaire et Eco-citoyenneté

Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020 ¹⁴	Évolution 2021/2020
Tonnage total de déchets traités		T	611 364	583 293	5%
Dont :	Tonnage de matières valorisées	T	178 418	182 665	-2%
	Tonnage de déchets traités par incinération	T	226 502	271 983	-17%
	Tonnage de déchets traités par stockage	T	206 444	128 645	60%
	Part des déchets traités par recyclage (valorisation matière)	%	29%	31%	-7%
Répartition des modes de traitement des déchets traités ¹⁵	Part des déchets traités par incinération (valorisation énergétique)	%	37%	47%	-21%
	Part des déchets traités par stockage	%	34%	22%	+53%

¹³ Périmètre France sauf notification contraire

¹⁴ Données 2020 corrigées

¹⁵ Hors stocks et refus de tri

Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale¹³

Économie circulaire et Eco-citoyenneté

Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020 ¹⁴	Évolution 2021/2020
Tonnage des matières valorisées sorties	Métaux Ferreux et non ferreux	T	12 625	9 757	29%
Dont :	Cartons & papiers	T	28 601	29 007	-1%
	Verre	T	31 835	27 303	17%
	Plastiques	T	3 871	4 381	-12%
	Mâchefers	T	27 158	32 258	-16%
	Bois et broyats de végétaux	T	31 984	33 283	-4%
	Déchets inertes	T	6 297	6 586	-4%
	Compost	T	21 772	17 782	22%
	CSR et Biomasse	T	89,94	621,1	-86%
	FFOM / Fermentescibles	T	0	3 598	-100%
	Autres	T	14 186	18 089	-22%
	Valorisation électrique nette (valorisée en externe)	MWh PCI	81 225	107 947	-25%
Production d'énergie de l'UVE et de la centrale de cogénération d'Aboncourt	Valorisation thermique nette (valorisée en externe)	MWh PCI	48 397	47 488	2%
	Valorisation thermique et électrique nette	MWh PCI	129 622	155 435	-17%
Valorisation énergétique du biogaz	Taux de valorisation du biogaz	%	72%	79%	-9%
Ecologie Industrielle et Territoriale	Nombre de partenariats inscrits dans une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale	Nb	5	6	-17%
Eco-citoyenneté	Nombre de personnes sensibilisées à la prévention et au tri des déchets	Nb	470	1 205	-61%

Climat et énergie					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020 ¹⁶	Évolution 2021/2020
Émissions totales de Gaz à Effet de Serre ¹⁷		TCO ₂ eq	123 421	142 982	-14%
Dont :	Émissions liées à la consommation d'électricité	TCO ₂ eq	399	469	-15%
	Émissions liées à la consommation de gaz naturel	TCO ₂ eq	1 868	1 571	+19%
	Émissions liées à la consommation de carburant	TCO ₂ eq	27 312	26 418	+3%
	Émissions liées au stockage	TCO ₂ eq	17 921	23 812	-25%
	Émissions liées au compostage	TCO ₂ eq	2 082	2 046	+2%
	Émissions liées à l'incinération de déchets par l'UVE	TCO ₂ eq	73 840	88 666	-17%
Consommation d'énergie	Somme des consommations d'électricité et de gaz naturel	MWh	16 266	16 400	-1%
Dont :	Part d'électricité issue d'énergie renouvelable	%	17%	17%	0%
Consommation de carburant par types	GNV et bio-GNV	T	1 699	1 639	+4%
	Dont la part de bio-GNV	%	18%	14%	+23%
	GNR	L	1 007 460	1 026 346	-2%
	Gasoil	L	6 193 793	5 924 156	+5%
	Essence	L	45 570	37 704	21%
	Consommation E85	L	813	1 392	-42%
	Consommation Biodiesel (B10)	L	24 496	8 595	185%

¹⁶ Données 2020 corrigées

¹⁷ Résultats calculés sur les scopes 1 et scope 2, avec les facteurs d'émissions disponibles en janvier 2021 et utilisés pour recalculer les données 2020

Contribution aux émissions de gaz à effet de serre évitées

Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Émissions de GES évitées ^{18 19}		TCO ₂ eq	67 390	63 410	+6%
Dont :	Émissions évitées par la valorisation énergétique	TCO ₂ eq	17 685	19 669	-10%
	Émissions évitées grâce à la production de biomasse et de CSR	TCO ₂ eq	2	17	-86%
	Émissions de GES évitées grâce au recyclage	TCO ₂ eq	48 928	42 993	+14%
	Émissions de GES évitées grâce à la production de compost et d'amendement	TCO ₂ eq	775	730	+6%

¹⁸ Les émissions évitées comprennent : les émissions évitées grâce à la valorisation thermique et électrique du biogaz sur les ICPE de stockage, les émissions évitées grâce à la production électrique et thermique de l'UVE, ainsi que les émissions évitées grâce à la valorisation matière.

¹⁹ Résultats calculés sur les scope 1 et scope 2, avec les facteurs d'émissions disponibles en janvier 2021 et utilisés pour recalculer les données 2020

Capital naturel					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Part du Chiffre d'affaires du Groupe couvert par une certification ISO 14001 ²⁰		%	84	78	+8%
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement		K€	30 615	26 740	+14%
Consommation d'eau		m ³	152 120	188 192	-19%
Dont :	Consommation d'eau pôle Services	m ³	83 658	82 590	+1%
	Consommation d'eau pôle Industrie	m ³	67 309	103 638	-35%
	Consommation d'eau Siège et Administratifs	m ³	1 153	1 964	-41%
Pourcentage d'eau recyclée		%	38	41	-7%
Part des sites couverts par un plan de surveillance de la qualité des eaux		%	89	86	+3%
Volume de lixiviats traités		m ³	215 824	237 795	-9%
Concentration moyenne des émissions de polluants liées à l'incinération	Concentration moyenne en NOx	mg/Nm ³	0,0	67,6	-100%
	Concentration moyenne en CO	mg/Nm ³	12,5	11,7	+6%
	Concentration moyenne en dioxines	mg/Nm ³	0,009	0,007	+22%
	Concentration moyenne en HCl	mg/Nm ³	3,7	5,7	-35%
	Concentration moyenne en poussières	mg/Nm ³	0,4	0,3	+27%
	Concentration moyenne en SO2	mg/Nm ³	5,2	6,9	-24%

Capital naturel					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Emissions de polluants par tonnes de déchets incinérés	Ratio de NOx émis	kg/T	0,49	0,46	+6%
	Ratio de SOx émis	kg/T	0,04	0,04	+2%
	Ratio de HCl émis	kg/T	0,03	0,03	-21%
	Ratio de poussières émises	kg/T	0,002	0,002	-9%
Taux de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au GNV		%	23	24	-2%
Part des sites écologiquement sensibles couverts par un plan d'action biodiversité		%	100%	100%	0%

Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation

Emploi et cohésion sociale

Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Effectif total au 31/12	Groupe		Nb	2 252	2 724	-17%
Répartition de l'effectif au 31/12	France		Nb	2 053	2 095	-2%
par zone géographique	Maroc		Nb	199	629	-68%
Répartition de l'effectif au 31/12 par pôle		Siège et administratifs	Nb	174	214	-19%
		Services	Nb	1 899	2 341	-19%
		Industries	Nb	130	121	+7%
		Transport (Exa'Rent)	Nb	49	48	+2%
Répartition par sexe		Hommes	Nb	2 064	2 482	-17%
		Femmes	Nb	188	242	-22%
Nombre d'embauches au total	Groupe		Nb	1 382	1 294	+6,8%
Répartition des embauches par type de contrat	Groupe	CDI	Nb	359	300	+20%
		CDD	Nb	1 023	994	+3%
		Total ²¹	Nb	1 236	1 854	-33%
		Dont démissions	Nb	39	50	-22%
		Dont ruptures conventionnelles	Nb	15	8	+88%
Nombre de départs	Groupe	Dont licenciements/ pertes de marchés	Nb	122	730	-83%
		Dont départs à la retraite	Nb	26	39	-33%
		Dont départs en cours de période d'essai	Nb	17	13	+31%
		Nb de fin de CDD ²² (en contrat)	Nb	1 010	1 001	+0,01%
		Dont décès	Nb	7	13	-46%
Taux de turnover (hors CDD) ²³	Groupe		%	8,57	29,41	-71%
Masse salariale ²⁴	Groupe		€	106 641 762 €	109 027 703 €	-2%

²¹ Hors fin apprentissage, transfert sociétés et établissements et autre cas

²² Nouvel indicateur

²³ Hors CDD, décès, transfert de sociétés et établissements, fin d'apprentissage et autre cas

²⁴ Incluant les intérimaires

Emploi et cohésion sociale

Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Rémunération moyenne mensuelle par zone géographique	France		€	2 523 €	2 467 €	+2%
	Maroc		€	451 €	411 €	+10%
Taux d'absentéisme	Groupe		%	6,24	5,35	+16%
Proportion de femmes dans l'effectif par CSP		Cadres	%	40	37,8	+6%
	Groupe	Assimilés-cadres, TAM	%	24,6	24,4	+1%
		Ouvriers et employés	%	5,40	6,5	-16%
Répartition de l'effectif au 31/12 par tranche d'âge		< ou égal à 25 ans	Nb	119	127	-6%
		26 à 29 ans	Nb	154	181	-15%
	Groupe	30 à 39 ans	Nb	566	689	-18%
		40 à 49 ans	Nb	669	872	-23%
		50 à 54 ans	Nb	320	387	-17%
	> ou égal à 55 ans	Nb	424	468	-9%	
Index égalité H/F	France		Nb	89	99	-10%
Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés	France		Nb	²⁵ -	67	-
Accords collectifs signés	Groupe	Total	Nb	7	8	0%
		Dont Accords portant sur la santé/sécurité	Nb	2	2	0%

Formations						
Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Formations dispensées	Groupe	Nombre d'heures totales	h	18 658	20 592	-9%
		Effectif formé	Nb	1 607	1 438	+12%
		Nombre moyen d'heures par salarié formé	h	11,6	14,3	-19%

Santé & sécurité						
Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Taux de fréquence	Groupe		%	53,83	36,91	+46%
Taux de gravité	Groupe		%	4,73	3,18	+49%
Nombre d'accidents avec arrêt	Groupe		Nb	198	182	+9%
Heures d'absence liées à des maladies professionnelles	France		Nb	6 922	6 853	+1%
Taux de couverture ISO 45001 ou OHSAS 18001 du chiffre d'affaires	Groupe		%	85	80	+7%
Proportion des heures de formation dédiées à la sécurité	Groupe		%	70	60	+17%
Taux des marches arrière recensées ayant été supprimées ²⁶	France		%	16	-	-

Territoires						
Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2021	Résultats 2020	Évolution 2021/2020
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un dispositif d'insertion professionnelle	France		Nb	204	216	-6%
Nombre de stagiaires formés par PIZZORNO Environnement	France		Nb	43	33	+30%
Taxe d'apprentissage	France		€	631 178	583 161	+8%
Nombre contrats alternance (en cours sur l'année correspondante)	France		Nb	12	15	-20%
Nombre de partenariats mécénats et sponsoring	France		Nb	36	34	+6%

6.3 Tableau de correspondance avec les 10 principes du Global Compact des Nations Unies

	Principes du Pacte Mondial	Référence Section DPEF
Droits de l'homme	Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans la sphère d'influence du Groupe	3.2 ; 5.1 ; 5.2 ; 5.3 et 5.4
	Veiller à ce que les sociétés du Groupe ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.	
Normes internationales du travail	Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective	
	Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	3.2 ; 5.1 ; 5.4
	Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	
	Contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	
Environnement	Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement	4.2 ; 4.3
	Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	2.1 ; 2.3 ; 4.1 ; 4.3
	Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	3.2 ; 5.1 ; 5.2 ; 5.3 et 5.4
Lutte contre la corruption	Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	3.2

7. Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la Vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion groupe - Exercice clos le 31 décembre 2021

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société Anonyme
109 rue Jean Aicard
83300 Draguignan

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1048, portée disponible sur www.cofrac.fr) et en cours d'adaptation de notre système de management dans le cadre de l'évolution des modalités de notre accréditation décidée par le Cofrac (passage de la norme ISO 17020 à ISO 17029), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

Le périmètre de reporting n'est pas homogène sur l'ensemble des informations sociales et environnementales. Le Maroc, représentant 9% des effectifs du groupe et 22% des tonnages des déchets traités par le Groupe, est exclu de certains indicateurs sociaux (dont absences liées aux maladies professionnelles et index égalité hommes femmes), sociétaux (territoires) et de l'ensemble des indicateurs de performance environnementale présentés.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la Direction :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre mars et avril 2022 sur une durée totale d'intervention de six semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1.

-
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
 - Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes.²⁷ Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
 - Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
 - Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
 - Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants,²⁸ nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante pour les informations sociales ; pour les informations environnementales, les travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices²⁹ et couvrent entre 52% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
 - Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

27 Informations qualitatives : Prévention des nuisances, prévention des pollutions des eaux et des sols, mobilité propre, lutte contre la corruption et l'éthique, dialogue avec les partis prenantes, développement socio-économique des territoires.

28 Informations quantitatives environnementales (Périmètre France) : Somme des tonnages et répartition de matières valorisées sorties ; Valorisation énergétique des déchets traités pas incinération (Valorisation électrique nette, valorisation thermique nette) ; Taux de valorisation matière (Part de déchets valorisés par incinération, par stockage ou recyclés) ; Emissions de GES globales générées (scope 1 & 2) (totales et répartition) ; Emissions de GES globales évitées (totales et répartition : stockage, incinération, biomasse, valorisation matière (tri et recyclage)) ; Somme des consommations d'énergie (électricité) ; Somme des consommations d'énergie (chaleur: gaz naturel, butane, GNR) ; Consommation de carburants, par type (gaz naturel pour véhicules (GNV), gasoil, essence) ; Taux de plan de surveillance des rejets aqueux ; Volume d'eau recyclé ; Consommation d'eau ; Emissions de GES (scopes 1 et 2).

Informations quantitatives sociales : Effectif total au 31 décembre 2021 ; Nombre d'embauches au total ; Nombre de départs et répartition par type de motifs ; Nombre d'heures totales de formation ; Nombre moyen d'heures par salarié formé ; Taux de fréquence des accidents de travail ; Taux de gravité des accidents de travail ; Nombre d'accidents avec arrêt.

29 Entités sélectionnées : sites du Muy, de Pierrefeu et UVE Zéphire Toulon

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 29 avril 2022
L'un des commissaires aux comptes,
Deloitte & Associés

Vincent Gros
Associé, Audit

Catherine Saire
Associée, Développement Durable



PIZZORNO
E N V I R O N N E M E N T